"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 69 No 28 SAINT-BONIFACE jeudi 29 octobre 1981

Des changements sont apportés aux circonscriptions électorales.

Selon les statuts du Manitoba, les limites électorales dans la province sont modifiées chaque décennie à partir du dernier recensement effectué, par une commission indépendante.

Utilisant les résultats du recencement de 1976, la Commission des limites des circonscriptions électorales du Manitoba commença en 1978 à redécouper les limites des circonscriptions afin de tenir compte d'une décennie de déplacement de la populaiton à l'intérieur de la province.

Cela eut pour résultat que 56 des 57 circonscriptions ont de nouvelles limites - une seule, Rhineland garde les mêmes - et dix changent de noms. La nouvelle carte électorale démontre que la région de Winnipeg a maintenant 29 sièges (deux de plus) et le reste de la province en compte 28 (deux de moins). Ce qui s'explique par le fait qu'une partie de la population rurale émigre en région urbaine.

La moyenne d'électeurs en milieu rural dans cette élection sera de 16, 451 et pour la région de Winnipeg, la moyenne sera de 19, 340 électeurs. Pour les politiciens plein d'espoir, la redistribution signifie que personne ne peut considérer un siège comme étant assuré. Cependant, pour certains électeurs cela signifie qu'ils auront à voter pour quelqu'un qu'ils ne connaissent pas, lors de cette 32e élection générale.

Les circonscriptions rebaptisées sont: Concordia, Ellice, Interlake, Kirkfield Park, Niakwa, River East, Russell, Saint-Norbert, Turtle Mountain et Tuxedo.

Les circonscriptions qui disparaissent sont; Birtle-Russell, Crescentwood, Point Douglas, Roblin, Rock Lake, Saint-Georges, Saint-Matthews, Souris-Killarney, Wellington et Winnipeg-Centre.

Yvon GIROUX



Une des scènes de la pièce "bougeotte un jour, bougeotte toujours" présentée par la troupe l'Hexagone.(plus de détails en page 5).

L'Annuaire des commerçants
une troisième édition

Inséré dans LA LIBERTÉ, les lecteurs trouveront l'Annuaire des services français au Manitoba. L'annuaire 1982 est la troisième édition de ce genre que publie la maison Avant-Garde.

La parution de l'Annuaire a été retardée cette année en raison de la grève qui a paralysé le service des postes et qui a empêché l'envoi des épreuves aux annonceurs avant la mi-août.

UN ANACHRONISME

La Société franco-manitobaine a fait parvenir le 23 octobre dernier une lettre à M. Jim Garwood, président du Conseil scolaire de Saint-Boniface, dénonçant les exigences linguistiques requises dans l'annonce pour le poste de directeur général de la division scolaire.

De fait, ce fut avec grande déception que la Société franco-manitobaine lisait dans cette annonce parue dans **LA LIBERTÉ** du 22 octobre 1981 la phrase suivante, "Le candidat devrait être bilingue mais pas obligatoirement"

Mme Gilberte Proteau, présidente de la Société franco-manitobaine a qualifié de rétrograde un tel geste de la part du conseil scolaire de Saint-Boniface. "Dans une période historique importante du Manitoba, où de plus en plus d'efforts sont faits au niveau du gouvernement provincial pour offrir des services en français. il est inconcevable que le Conseil scolaire de Saint-Boniface, berceau de la francophonie de l'ouest, n'ait pas la vision d'exiger que le(la) candidat(e) occupant le poste le plus important de la commission scolaire soit bilingue", a-t-elle ajouté.

La Société franco-manitobaine demande au Conseil scolaire de Saint-Boniface de rectifier cet anachronisme.



Le ministre Banman, procède à la traditionnelle coupure du ruban lors de l'ouverture officielle de l'aréna de Sainte-Anne. De gauche à droite; Cvndie Fehr, le maire de Sainte-Anne, M. Roger Smith, le ministre Banman et Laurie Fehr. (voir page 7)



***Le père Ludger Guy,** ancien professeur et doyen au collège*
*parlera de **"L'évolution de l'éducation au Canada français"***
le vendredi 6 novembre 19h salle 2127

OPINION

Élection 1981: idéologie ou réalité?

La tenue d'élections provinciales le 17 novembre prochain fournit la première occasion à l'électorat manitobain de se prononcer sur la conduite du gouvernement Lyon. Un bilan des derniers quatre ans s'avère d'autant plus important qu'en 1977, l'électorat manitobain renversait le gouvernement Schreyer et accordait un pourcentage élevé du vote populaire (49%) au parti de l'opposition.

Le nouveau gouvernement avait basé sa campagne sur des engagements précis qui le distinguaient du gouvernement sortant. On se souviendra des grandes lignes du programme que M. Lyon présentait aux Manitobains à son entrée au pouvoir: réduction du rôle du gouvernement dans la vie des citoyens, prudence et "responsabilité" dans le domaine fiscal, compression des dépenses publiques et équilibre du budget provincial.

Le retour à ces principes conservateurs traditionnels s'effectuait quarante ans après que tous les pays capitalistes avaient appris l'importance de stimuler leur économie en période de faible croissance économique. Selon les théories économiques qui ont guidé ces pays depuis les années 1940, les gouvernements augmentent alors leurs dépenses pour accroître la production de biens et de services et pour réduire le chômage tout en contrôlant le taux d'inflation. Lorsque le gouvernement Lyon entrait au pouvoir en 1977, ces mêmes pays tentaient tant bien que mal de contrecarrer les effets d'une trinité sans précédent dans l'histoire contemporaine: taux d'inflation et de chômage élevés et croissance économique faible par rapport aux décennies précédentes.

Si l'évolution de la conjoncture économique des derniers quatre ans au Manitoba nous permet de tirer une première conclusion générale, c'est que tout parti politique se doit d'être extrêmement prudent, sinon modeste, lorsqu'il formule des propositions économiques à l'électorat. M. Lyon a déjà pu constater la faiblesse d'une idéologie basée sur des prises de positions traditionnelles lorsqu'elle s'affronte à la dure réalité économique.

Le niveau de croissance économique depuis 1977 aurait normalement incité le gouvernement provincial à dépenser davantage pour mitiger les effets du ralentissement économique que l'Amérique du Nord et l'Europe ont connu. Une telle politique aurait été compatible avec les principes économiques adoptés par les gouvernements contemporains. Or l'idéologie du gouvernement le poussait à agir dans le sens contraire.

Une des grandes hypothèses que le gouvernement posait au début de son mandat voulait que le budget provincial soit équilibré en réduisant ses dépenses. Le rétrécissement du secteur public allait être compensé par une augmentation du rôle du secteur privé. Ce raisonnement supposait que le secteur public empêchait le secteur privé de jouer son rôle adéquatement et que le gouvernement était responsable en large mesure de la léthargie du secteur privé.

L'expérience des derniers quatre ans démontre jusqu'à quel point le gouvernement provincial tenait à demeurer fidèle à son acte de foi au secteur privé malgré la réalité économique. Durant la première année complète du mandat du nouveau gouvernement, soit en 1978, l'investissement nouveau dans le secteur public diminuait de 16.7% et le secteur privé augmentait ses investissements de 21.8%; la réalisé semblait appuyer la foi. Les deux années qui suivirent furent moins généreuses. En 1979, l'investissement public diminuait de 8.7% mais l'investissement privé n'augmentait que de 5.6%. En 1980, le secteur privé connaissait une baisse d'investissements nouveaux, soit de 4.1%, et l'investissement total au Manitoba diminuait de 2.9% par rapport à l'année précédente.

Les effets de cette conjoncture ont fait les manchettes d'année en année. Poussée par un taux d'activité économique trop faible au Manitoba, et attirée par la croissance des provinces voisines, la population s'est dirigée ailleurs pour y trouver des emplois. EN 1977, le nombre de Manitobains qui ont quitté la province était plus élevé que le nombre de personnes qui y emménageaient. Cependant, la croissance naturelle (les naissances moins les décès) assurait une croissance nette de la population provinciale. Durant les deux prochaines années, les pertes nettes dues aux migrations étaient encore plus élevées qu'auparavant, se chiffrant à environ 12,000 en 1979 et à plus de 7,000 en 1980. En 1979, la province connaissait une baisse nette de population de 4,400 personnes.

Sans cette perte de population, le Manitoba aurait sans doute subi un taux de chômage inconnu depuis les années 1930. C'est dire que l'évolution de la conjoncture économique n'a pas répondu aux attentes de 1977. Le secteur privé n'a pas spontanément compensé le retrait du secteur public. En même temps, le projet central du gouvernement demeure toujours un projet quatre ans après qu'il a été promis: l'équilibre du budget provincial.

Si la dette provinciale a continué à augmenter durant cette période, la cause n'en est pas un changement de politique par rapport à l'investissement public. Cette dette accrue provient des déficits budgétaires que le gouvernement a accumulés malgré les réductions d'investissement. En 1977-78, le déficit de la province se chiffrait à $191 millions. Les compressions sévères, tant au niveau des services que de la fonction publique, durant les deux premières années complètes du gouvernement actuel ont réduit le déficit à $84 millions en 1978-79 et à $45 millions en 1979-80. Ce chiffre devait ensuite plus que doubler en 1980-81 et atteindre $100 millions. Dans son budget déposé au printemps dernier, le gouvernement prévoyait un déficit de $219.8 millions en 1981-82. Abstraction faite de l'inflation, il s'agissait du déficit le plus élevé d'un gouvernement manitobain.

C'est dans une conjoncture économique si différente des attentes énoncées en 1977 que les "mégaprojets" prennent leur importance actuelle. Au risque de négliger la petite et moyenne entreprise qui crée plus de la moitié des nouveaux emplois dans le secteur privé, le gouvernement provincial fait mousser trois "mégaprojets" dans les domaines de l'aluminium, de la potasse et de l'hydro-électricité. Tandis que le gouvernement annonçait en 1977 qu'il allait faire place au secteur privé, en 1981 il n'hésite pas à faire preuve d'une grande flexibilité pour que ces projets se réalisent. Il semble maintenant disposé à investir des fonds publics pour attirer l'investissement privé qui devait surgir dès que le gouvernement aurait réduit son rôle sensiblement.

Certes, l'expérience des derniers quatre ans a présenté nombre de difficultés qui auraient limité le succès de tout gouvernement. Rappelons l'inondation de 1979, puis la sécheresse de 1980, les taux d'intérêt sur lesquels les gouvernements provinciaux au Canada ne peuvent exercer que très peu d'influence, et la conjoncture économique aux États-Unis et à travers le monde.

Tous ces phénomènes échappent au contrôle direct du gouvernement et soulignent les limites de son pouvoir d'influencer les événements. Car une conjoncture difficile et parfois confuse ne se plie pas facilement aux volontés de l'homme politique.

Durant les derniers deux ans, le gouvernement Lyon a dû assouplir sa politique et intervenir davantage dans l'économie de la province. Cette évolution laisse présager que, malgré les différences marquées d'attitudes entre les deux partis majeurs, surtout en politique sociale, les Manitobains verront le prochain gouvernement intervenir davantage à l'avenir. Indépendamment des résultats de l'élection du 17 novembre, les déficits budgétaires continueront à augmenter à mesure que le prochain gouvernement cherchera à assurer la croissance économique du Manitoba.

Dans une province où l'électorat semblait être fortement divisé entre les deux partis en 1977, l'évolution des derniers quatre ans représente un rapprochement remarquable entre les politiques que l'un ou l'autre adoptera au cours des prochaines années.

Michel LAGACÉ

Halloween 1981

L'Halloween pourrait être une très agréable occasion pour les enfants lorsque les précautions de sécurité nécessaires sont appliquées. Le Conseil canadien de la sécurité est d'avis que la responsabilité pour passer l'halloween en sécurité est partagée entre les adultes et les enfants. Les conseils suivants sont destinés aux parents et aux enfants à titre d'indications générales de sécurité.

1. Les enfants devraient porter des vêtements de couleurs claires, résistants au feu et ayant des bandes rétro-réfléchissantes pour que les conducteurs puissent les voir sans difficulté.
2. Les vêtements doivent être assez courts pour éviter les chutes.
3. Les masques pourraient obstruer la vue. Le maquillage est préférable.
4. Les enfants doivent marcher d'un côté de la rue et traverser uniquement aux intersections, après avoir terminé leurs "visites".
5. Des lampes de poche leur permettront de mieux voir et d'être vus.
6. Ils doivent marcher en groupes de quatre ou cinq. Les jeunes enfants doivent être accompagnés par un adulte.
7. Défendez-leur d'entrer dans la maison ou l'appartement d'une personne étrangère.
8. Les enfants ne doivent manger les friandises qu'après les avoir fait vérifier par un adulte à la maison.
9. Les conducteurs doivent être particulièrement prudents le soir de l'halloween.
10. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'objets devant la porte, sur les escaliers ou dans la cour sur lesquels les enfants pourraient trébucher.

Contribuez à faire de l'halloween une nuit joyeuse et agréable.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Pas de douanier bilingue à l'aéroport de Winnipeg!

Monsieur le Receveur des Douanes
et Accises,
269, rue Main
Winnipeg, Manitoba R3C 1B3

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire part de l'incident suivant dont je fus victime le lundi 12 octobre 1981 vers quatre heures de l'après-midi au poste des douanes de l'aéroport international de Winnipeg.

Le DC·10 de C.P. Air en provenance d'Amsterdam était arrivé à l'aéroport depuis quelques minutes et je m'apprêtais à remplir les formalités douanières dans l'une des deux langues officielles du pays, c'est-à-dire en français dans le cas qui nous occupe. En effet, vous ne devrez pas ignorer, Monsieur le Receveur, que la loi sur les langues officielles place le français et l'anglais sur un pied d'égalité dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada.

Or, le douanier No 1019 auquel je m'adressais en français me répondit immédiatement en anglais pour m'aviser:

1) qu'il ne parlait pas français;

2) qu'aucun des douaniers de service ne parlait français;

3) qu'il me faudrait attendre dix ou quinze minutes avant qu'on pût me trouver un douanier bilingue.

Vous conviendrez aisément, Monsieur le Receveur, de la situation bizarre qui fait qu'un fonctionnaire accepte de servir le public dans l'une des deux langues officielles mais pas dans l'autre, et du chantage qui consiste à profiter de la fatigue des voyageurs pour les dissuader de parler français.

Il faut bien admettre que la tactique de ce douanier réussit. Venant des Iles Baléares via Amsterdam, j'étais trop las, et ma femme l'était plus encore, pour attendre plus longtemps un service qu'on me refusait dans la langue de mon choix. Je m'inclinai donc et m'astreignis à faire ma déclaration douanière dans la langue qu'on m'imposait - à moins, bien entendu, d'attendre...

Ces formalités terminées, je me rendis auprès du directeur des douanes de l'aéroport qui eut la courtoisie de m'accueillir en excellent français. Il me confirma qu'il n'y avait pas un seul douanier de service à l'aéroport qui put s'exprimer en français - ce qui amenait la proportion de fonctionnaires bilingues sous ses ordres à zéro sur sept.

Il est regrettable, Monsieur le Receveur, qu'il ne se soit pas trouvé un seul douanier possédant une connaissance suffisante des deux langues officielles pour accueillir les passagers, sans doute nombreux parmi les 342 voyageurs du DC 10, qui auraient aimé s'exprimer en français avec les autorités canadiennes. Comme cette vieille dame belge, par exemple, venue visiter son fils au Canada, et à qui je dus traduire toutes les annonces en anglais et en allemand qui étaient faites en cours de vol par le personnel de C.P. Air, car malheureusement aucune de ces annonces n'était diffusée en français. À une époque où le Canada réussit à se faire connaître de par le monde comme une nation bilingue par excellence, notamment en Afrique, il paraît inconcevable que les voyageurs étrangers (et même canadiens!) qui passent par nos aéroports soient accueillis par des fonctionnaires incapables d'articuler un seul mot de français.

Certes, la Société de l'éducation française hors du Québec que je représente n'est pas sans connaître les problèmes auxquels la fonction publique doit faire face aujourd'hui. Nous sommes particulièrement sensibles au fait que vers 1968, à l'époque même où le gouvernement fédéral tentait d'instaurer une fonction publique bilingue, les universités d'expression anglaise supprimaient le français des conditions d'admission et des matières requises à l'Université, enlevant ainsi aux étudiants candidats aux postes de la fonction publique le droit de se perfectionner dans l'une des deux langues officielles autre que leur langue maternelle. Remédier à l'ignorance linguistique, rétablir le français qui a été supprimé des universités, tels sont deux des objectifs de la SEFHQ que le gouvernement fédéral pourrait encourager dans un proche avenir afin de rendre au Canada le sens de ses valeurs culturelles et la notion de son prestige comme grande nation bilingue.

Dans l'immédiat, la situation qui existe à l'aéroport international de Winnipeg demande à être rectifiée. Je me permets de vous la signaler pour que vous preniez personnellement les mesures urgentes qui s'imposent.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur, l'expression de ma considération distinguée.

André de Leyssac
Président de la SEFHQ
Winnipeg,
le 22 octobre 1981

La SFM signale son entière insatisfaction

Monsieur Jim Garwood
Président du Conseil
Commission scolaire de Saint-Boniface
No 4
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1

Monsieur le Président,

Par la présente, la Société franco-manitobaine vous signale son entière insatisfaction avec votre annonce pour le poste de Directeur général de la Commission scolaire de Saint-Boniface, parue dans **LA LIBERTÉ** du 22 octobre 1981.

Vous dites d'une part que le candidat "devra pouvoir gagner et maintenir le respect du Conseil, du personnel et de toute la communauté", et ceci est normal. D'autre part, vous ajoutez, "Le candidat devrait être bilingue mais pas obligatoirement" et ceci n'est pas normal.

Après plus de douze ans de bilinguisme officiel au Canada et après deux ans de bilinguisme officiel au Manitoba, la Société franco-manitobaine ne comprend pas pourquoi votre conseil scolaire juge encore trop peu importante la contribution des parents, directeurs d'école, professeurs et étudiants francophones de Saint-Boniface pour embaucher "obligatoirement" un directeur général qui puisse communiquer avec eux dans leur langue.

Nous osons espérer que votre conseil scolaire saura rectifier cette anomalie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Gilberte Proteau
Présidente
le 23 octobre 1981

c.c.:
Mme Joyce Patterson, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface
Mme Joan Barker, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface
M. Gabriel Girard, commissaire. Conseil scolaire de Saint-Boniface
M. Rénald Guay, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface
LA LIBERTÉ
Mme Jeannine Séguin, présidente, Fédération des Francophones hors Québec.



Festival du cinéma français

Monsieur,

L'Alliance française vous invite à son Festival de cinéma français, les samedi et dimanche, les 7 et 8 novembre, à l'Office National du Film, 674, rue St-James.

Les représentations commenceront à 15h00 et se poursuivront jusqu'à la dernière de 21h30.

Le dimanche, il y aura reprise des films dans le même ordre que celui du samedi.

15h00 - **Pile ou face.** - Policier avec Philippe Noiret et Michel Serrault.

17h00 - **Le voyage en douce**. Aventure sentimentale. En vedette; Géraldine Chaplin.

19h00 - **L'Avare**, de Molière dans sa tradition. --Notre film vedette avec Louis de Funès.

21h30 - **Viens chez moi j'habite chez une copine.** Comédie époustouflante de Patrice Leconte.

Pour plus amples informations, téléphoner à l'Alliance française, les lundis et mercredis entre 12h00 et 17h00 au No 786-1706, ou à l'Office national du film au No 949-4129.

Tous sont invités; membres et non-membres. Merci de votre collaboration.

Pierrette Lachance
le 19 octobre

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,900 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Publicité: Claude GAGNÉ
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

Des Félicitations

Monsieur Claude Gagné et l'équipe,

On oublie souvent de dire de bonnes choses où il y en a. Félicitations pour les pages regardant le dimanche missionnaire mondial du journal du 15 octobre!

Madeleine Vermette
Saint-Boniface
le 20 octobre 1981

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Une protestation du Comité de parents de l'école Lacerte

Monsieur Jim Garwood
Président du Conseil
Commission scolaire de Saint-Boniface
No. 4
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1

Monsieur le Président,

La Commission Scolaire de Saint-Boniface, supposément bilingue, a fait connaître sa position vis-à-vis du rôle que doit jouer le Directeur général de la Division. Une description très précise du candidat nous a été dévoilée par la publication d'une annonce dans **LA LIBERTÉ** et le "Free Press".

La description laisse sous-entendre que la Division permet que le poste soit comblé par un anglophone ne parlant pas le français, "Le candidat devrait être bilingue mais pas obligatoirement".

Par contre, la Commission scolaire de Saint-Boniface, Division bilingue, nous a fait parvenir en date du 17 septembre 1981, une lettre nous demandant de vous faire parvenir nos recommandations.

Nous avons soumis nos recommandations à la Commission scolaire de Saint-Boniface, Division bilingue, le 5 octobre 1981.

Nous croyons sincèrement que nos recommandations n'ont pas porté fruits et nous protestons publiquement de l'interprétation unilatérale anglophone de nos efforts par la publication de la description du poste de Directeur général de la Commission scolaire dans les journaux.

Cette description aurait dû spécifier catégoriquement que le candidat doit par son mandat de Directeur d'une Commission scolaire bilingue, être parfaitement bilingue.

Nous demandons à la Commission scolaire de bien réitérer publiquement la description du poste de Directeur général, sinon nous serons obligés de prendre des mesures drastiques pour bien faire comprendre aux commissaires de votre Commission scolaire que nous sommes inébranlables dans nos recommandations qui heureusement laissent sous-entendre que nous acceptons le compromis, c'est-à-dire, le bilinguisme dans notre Commission scolaire bilingue.

Bien à vous,

Le Comité de Parents
École Lacerte
le 27 octobre 1981

c.c.:
Mme Joyce Patterson, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface;
Mme Joan Barker, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface;
M. Gabriel Girard, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface;
M. Rénald Guay, commissaire, Conseil scolaire de Saint-Boniface
LA LIBERTÉ
Le Free Press
La Société franco-manitobaine
Mme Jeannine Séguin, présidente, Fédération des francophones hors Québec
Le Fédération provinciale des Comités de parents;
Comité de parents - École Taché
Comité de parents - École Louis Riel;
Comité de parents - École secondaire - Collège de Saint-Boniface;
Comité de parents - École Provencher.

Une première pour les Obligations d'épargne du Canada

Pour la première fois cette année, le taux des Obligations d'épargne du Canada sera plus élevé que les taux offerts par les banques. Si vous achetez cette année des Obligations vous obtiendrez un taux de 19 1/2% minimum garanti pour un an. Lors des six autres années, elles vous rapporteront un minimum de 10 1/2% ou plus, si les taux augmentent.

Tous les gens intéressés par ce mode d'épargne peuvent s'en procurer à la banque, d'un courtier ou de toute autre institution financière, au comptant ou par versements, à compter du 13 octobre. La campagne, en principe, se termine le 13 novembre, mais le ministre des Finances pourrait mettre fin à la vente de cette émission le 6 novembre.

Les Canadiens ont le choix entre deux formules d'Obligations d'épargne du Canada: l'Obligation à intérêt régulier et l'Obligation à intérêt composé. L'Obligation à intérêt régulier paie intérêt annuellement par chèque ou par dépôt direct à votre compte de chèque ou d'épargnes. L'Obligation à intérêt composé qui permet de gagner de l'intérêt sur l'intérêt, peut être achetée au comptant ou par versements selon le mode officiel d'épargne mensuelle et le mode d'épargne sur le salaire.

Le mode d'épargne sur le salaire constitue, pour la plupart des gens, le meilleur moyen d'économiser. Les Obligations sont payées par versements déduits à la source -un peu à chaque paie- c'est donc une façon systématique d'économiser qui plaît beaucoup aux employés. L'an dernier, les ventes par l'entremise du mode d'épargne sur le salaire totalisèrent un montant record de $859 millions. Un total de 834,000 souscriptions ont été faites selon cette méthode, pour une moyenne de $1,030.

À ceux qui détiennent des Obligations de la série 25 émise en 1970, il faut que vous les encaissiez avant le 1er novembre. Un boni de $11. par $100 d'Obligations est accordé à ces détenteurs. De plus lorsqu'on vous remettra les Obligations d'épargne du Canada que vous avez achetées l'automne dernier, selon le Mode d'épargne sur le salaire, vous remarquerez que le taux d'intérêt indiqué est de 10 1/2%. Cependant, le taux d'intérêt de ces Obligations a été majoré à trois reprises; 11 1/2% pour 5 mois, 13 3/4% pour 2 mois et 16 1/4% pour les 5 mois se terminant le 31 octobre 1981. À cause de ces hausses du taux d'intérêt, une Obligation de $100 à intérêt composé vaudra $209.50 à l'échéance en 1987, les quatre dernières émissions reçoivent le nouveau tarif.

Au cours d'une étude effectuée, on a découvert que 38% des répondants, soit un Canadien sur trois (ou quelqu'un dans leur famille immédiate) possédait une Obligation d'épargne du Canada. Dans ce domaine, l'Ontario devance les provinces canadiennes quant au nombre d'acheteurs avec 41%, viennent ensuite le Québec avec 20%, les provinces des Prairies avec 15%, la Colombie britannique avec 14% et les Maritimes avec 10%.

De façon générale, les Canadiens achètent des Obligations dans le but d'économiser. Mais il y en a aussi (environ 45%) qui les considèrent comme un investissement à long terme. Les Canadiens apprécient également, la possibilité de les encaisser en tout temps, à leur pleine valeur nominale.

Notons, en terminant, que les fonds obtenus par la vente des Obligations servent à réaliser une multitude de projets tels que: de nouveaux aéroports, de nouvelles routes, la poursuite de la recherche médicale et à défrayer une infinité de services.

CORRECTION

Dans l'édition du 22 octobre à la page 14, à l'intérieur de la publicité concernant l'avis d'élection, il s'est glissé une erreur dans une des dates de la tenue d'un scrution par anticipation.

au lieu du 10 novembre	8h à 20h	182A, rue Goulet adresse
vous auriez dû lire le 9 novembre	8h à 20h	182 A, rue Goulet adresse





Nomination au CJP

C'est avec plaisir que le Conseil jeunesse provincial annonce l'embauche de Robert Boucher au poste de directeur. M. Boucher est entré en fonction lundi, le 26 octobre dernier.

Robert détient un Baccalauréat ès Arts et une maîtrise en sciences, ainsi qu'une formation en architecture.

Artiste, auteur, aviseur, architecte, conférencier, inventeur et administrateur ne sont que quelques rôles qu'il a entrepris lors de plusieurs voyages en Asie, en Europe, en Afrique et aux États-Unis.

Robert a oeuvré en 1981, au CCFM à titre d'agent d'information

L'exécutif est heureux de recevoir au sein de son administration une personne si dynamique et lui souhaite un heureux séjour au Conseil jeunesse provincial.





Ordination sacerdotale

Le 4 septembre dernier à 19h30, à la Cathédrale de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault conféra le sacrement de l'Ordre au père Robert Laroche, o.m.i. Il était assisté du père Jean-Paul Aubry, provincial des Pères Oblats.

Le père Laroche, fils de M. et Mme Louis Laroche de Saint-Boniface, est né à Saint-Pierre-Jolys. Il fit ses études élémentaires à l'école Provencher et ses études secondaires au Collège Mathieu de Gravelbourg. Il poursuivit sa théologie à l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Son idéal était de se destiner aux missions.

Aujourd'hui le père Laroche oeuvre avec une équipe missionnaire sous la direction du père Arthur Massé, o.m.i. Cette équipe dessert neuf missions situées au nord du lac Manitoba et à l'est du lac Winnipegosis, certes un très vaste territoire. Puisse le Seigneur bénir son apostolat.

L'Hexagone arrive.

Une bonne nouvelle pour tous les jeunes du secteur élémentaire, l'autobus de la troupe l'Hexagone est dans notre région et vous offrira un spectacle intitulé "bougeotte un jour, bougeotte toujours".

Créé en 1972, c'est une compagnie professionnelle de tournée pour les écoles francophones ou francophiles du Canada. L'Hexagone s'est fixé trois objectifs; 1) Initier les étudiants au plaisir de l'art dramatique; 2) les divertir; 3) servir d'outil pédagogique aux enseignants.

Les auteurs de la pièce "bougeotte un jour, bougeotte toujours", sont Jocelyne Boutin et Denise Chartrand. Voici en résumé, l'histoire de la pièce; la petite Jovie, non consciente du "pourquoi" de l'exercice physique, décide par manque d'information et de motivation de faire sa sieste après un repas trop copieux. Elle s'endort et rêve. Au coeur de son rêve, quelques-uns de ses organes ne pouvant suffire à la tâche, décident, pour la sensibiliser, de déclarer une grève du zèle. Ils la convoquent à l'intérieur de son corps. Jovie y rencontre Cardio le coeur, Aspiro le poumon et Gastro l'estomac, Ils lui font part de leurs besoins. Ce qu'elle peut faire pour les aider?... Bouger! De quelle façon?... Ils se chargeront bien de lui donner un tas d'idées...!

L'itinéraire 1981-82 de la troupe l'Hexagone pour notre région, sera le suivant:

Date	Endroit	Ville	Heure
vendredi 30 octobre	École Île-des-Chênes	Île-des-Chênes	9h30
lundi 2 novembre	École Laurier	Laurier	13h30
mardi 3 novembre	Sainte-Rose Elementary	Sainte-Rose du Lac	9h30
mercredi 4 novembre	Précieux Sang, 209 rue Kenny	Saint-Boniface	9h15
	Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste	14h00
jeudi 5 novembre	Noël Ritchot 45, avenue de la Digue, Saint-Norbert	Winnipeg	9h30
	École Norberry 3, avenue Molgat	Winnipeg	13h30
vendredi 6 novembre	École Sacré-Coeur 597, avenue MacDermot	Winnipeg	9h30

Un jeune de Saint-Boniface se distingue



Un jeune homme de Saint-Boniface, Jean-Luc Forest âgé de 14 ans, a terminé au 5e rang le 18 octobre dernier, lors d'une compétition internationale de "Frisbee", qui se déroulait à Dallas au Texas.

La rencontre qui avait lieu sur le terrain du "Cotton Bowl", réunissait en plus des 8 concurrents des diverses régions continentales des États-Unis et de Hawaî, un jeune homme de l'Angleterre et le jeune Forest. Les épreuves au programme incluaient, outre le style libre, le lancer à distance, la précision des lancers et le "Fisbee disc golf". C'est dans cette dernière discipline d'habileté, que Jean-Luc réalisa ses meilleures performances en terminant deuxième.

La route fut longue pour Jean-Luc avant de participer à cette compétition. Après sa participation aux diverses compétitions au niveau provincial, il pris la direction de Toronto, où se déroula la compétition nationale. Lors de ce tournoi à Toronto, qui eut lieu sur le terrain de l'exposition nationale en août dernier, Jean-Luc remporta le titre de champion canadien des lanceurs junior de "Frisbee" dans la catégorie des 12 à 15 ans.

Durant cette fin de semaine à Dallas, Jean-Luc, accompagné de son frère Pierre, participait au défilé de la grande foire de l'État, rencontrait le maire de Dallas, en plus de visiter le stade des "Cowboys" de la Ligue Nationale de Football et le "pays" de J.R. de la série télévisée. L'adolescent revient enchanté de l'expérience vécue et encouragé à poursuivre ses efforts dans cette discipline.



Sous la Coupole

Collège universitaire
de Saint-Boniface

Peut-on s'attendre à une surprise le soir des élections?

Le Premier Ministre Lyon annonçait le mardi suivant la fête de l'action de grâce la dissolution de l'Assemblée législative et la tenue d'élections provinciales le 17 novembre prochain. Au moment de la dissolution, la réparation des sièges était comme suit: Conservateurs 32 - Néo-démocrates 20 - Progressistes 3 - Libéreaux 1.

Un des sièges, celui de Wolseley détenu anciennement par le Conservateur Bob Wilson, était vacant.

A quoi peut-on s'attendre au cours de la campagne qui se déroulera d'ici le 17 novembre?

Comme je le rappelle souvent à mes étudiants, les élections générales, même celles où le résultat semble être évident au départ, sont toujours intéressantes, car l'inattendu perce toujours. Déjà la campagne en cours est venue appuyer cette proposition. Soulignons deux événements qui se sont produits récemment D'abord il y a eu la conférence de presse du Ministre Conservateur Harry Enns à laquelle il n'a répondu qu'à une seule question en lançant une insulte personnelle à une journaliste du "Winnipeg Free Press". Le "Free Press" songe à intenter une poursuite judiciaire contre M. Enns à la suite de cet incident. D'un intérêt beaucoup plus vaste, cependant, est la mise en nomination de David Sanders par le NPD dans la ciconscription de River Heights. M. Sanders affirme s'être lancé en politique active après 13 ans de service à l'intérieur du gouvernement manitobain afin de dénoncer l'incompétence administrative de M. Lyon. La crédibilité de M. Sanders provient justement de sa longue expérience administrative, comme sous-ministre durant l'époque Schreyer et comme sous-ministre adjoint sous les Conservateurs de M. Lyon. Selon M. Sanders, les Conservateurs ont démoli de vastes secteurs de la fonction publique manitobaine en congédiant arbitrairement un grand nombre de fonctionnaires sans égard à leur compétence, avec le résultat que le moral et la motivation au sein de la fonction publique provinciale sont à leur niveau le plus bas depuis de nombreuses années. Pour un régime qui se vante constamment de son efficacité et de sa compétence administrative, les accusations de M. Sanders pourraient être embarrassantes au plus haut point.

À quoi peut-on s'attendre le soir des élections? Peut-être à des surprises. Car même s'il semble que les Conservateurs sont plus populaires en ce moment que les Néo-démocrates dans l'ensemble de la province, il reste que l'élection du prochain gouvernement se jouera dans une quinzaine de circonscriptions où la victoire en 1977 n'avait été assurée que par quelques dizaines ou centaines de votes. Il faudra suivre de près les résultats du scrutin dans ces circonscriptions le soir du 17 novembre.

Raymond HÉBERT

CLUB DE PHILO

Grâce à l'initiative de M. Soufi, professeur de Philosophie au CUSB, ce club vient de naître. Il y a eu une première rencontre le 2 octobre où nous avons débattu du système pénitencier au Canada avec la présence du père Camille Duford - aumônier à Stony Mountain, du directeur de cet établissement et d'une autre personne engagée dans ce milieu.

Cette première rencontre, qui a été très sympathique, sera suivie d'un prochain débat qui aura lieu le vendredi 6 novembre à 19h00.

Le sujet s'intitule: "la dimension du Beau dans notre monde". Notre invité sera M. Etienne Gabon, archiviste. Nous serons très heureux d'avoir la participation de tous.

CINÉ-CLUB

Après la projection de **l'Étranger**, nous nous sommes retrouvés pour discuter du livre d'Albert Camus et de ce que nous avait revélé le film.

Nous nous retrouverons de nouveau le vendredi 13 novembre pour partager nos impressions sur Barry Lyndon qui fait partie du programme du Ciné-Club

Bienvenue à tous.

Pour tout renseignement complémentaire pourriez-vous téléphoner soit à Nelly Luu au No 261-3048 ou Rhoda Curpen au No 668-0387.



Collège secondaire de Saint-Boniface

Le CSSB continue à exceller dans les sports

Le Volley-ball est en pleine saison. Le CSSB participe dans deux ligues:
a) Le "Suburban Collegiate Athletic Association" (SCAA)
b) La Ligue de Saint-Boniface, qui comprend les écoles secondaires de la division.

Nous avons au Collège secondaire six équipes et nous vous les présentons:
- Au niveau de la neuvième année, il y a une équipe de garçons et une de filles.
- Au niveau Freshman (10e année), il en est de même.
- Les équipes de la onzième et douzième années sont garçons et filles Varsity.

Le mercredi **21 octobre**, les deux équipes de la neuvième année remportèrent des victoires contre J.H. Brunes et Béliveau dans la ligue de Saint-Boniface.

Le jeudi **22 octobre**, les équipes Freshman et Varsity affrontèrent Transcona dans la ligue SCAA et ces quatre équipes du Collège se montrèrent d'une supériorité remarquable. Tous en sortirent victorieux!

LES CLASSEMENTS DANS LA LIGUE SCAA

	Gagné	Perdu	Pointage	CLASSEMENT
Garçons Varsity	4	0	8	1re place
Garçons Freshman	3	0	6	1re place
Filles Varsity	3	1	6	Ex acquo 1re place
Filles Freshman	2	1	4	3e place

Les entraîneurs de ces équipes sont les personnes suivantes:

Filles 9e:	Jacqueline Lacroix
Garçon 9e:	Bernard Marcoux
Filles Freshman:	Andrée Tétrault
Garçons Freshman:	Edgar Fouillard
Filles Varsity:	Gilles Vandal
Garçons Varsity:	Jean Savoie

En terminant ou souligne que le CSSB a obtenu la réputation d'une des meilleures écoles au Manitoba dans le domaine du Volley-ball. Nous sommes fiers de notre Collège.



Jacqueline Lacroix, entraîneur de l'équipe des filles 9e. Jacqueline a remporté le trophée de la meilleure athlète de l'année au CSSB l'an passé et est présentement étudiante au Collège universitaire.

Mini-Conférence à maris-spa
Cathédrale de Saint-Boniface (sous-sol)
6-7 novembre 1981
Conférencier: **Père L. Roy s.j.**
Pour plus d'informations: **Marie Gautron - 233-5826**

Réseau reprend ses activités



Le nouveau conseil exécutif de Réseau.
De gauche à droite: Gertrude Mousseau présidente, Aline Danis trésorière, Janick Belleau secrétaire, Louyse Morin présidente sortante, et Marie-Marthe Guénette vice-présidente.

Le Club des femmes d'affaires, mieux connu sous le nom de Réseau, se fixe l'objectif d'aller vers un avenir plus positif comme femmes dans la communauté franco-manitobaine. Le conseil exécutif du Club cette année sera composé de:

Gertrude Mousseau, présidente
Louyse Morin, présidente sortante
Marie-Marthe Guénette, vice-présidente
Aline Danis, trésorière
Janick Belleau, secrétaire

La programmation 1981-82 de Réseau a été établie d'après un questionnaire envoyé à près de soixante-dix femmes sur le marché du travail, pour savoir ce que les femmes désiraient. La réponse fut excellente avec un total de 28%.

Les réunions de Réseau se tiendront une fois par mois, soit le mercredi soir ou bien le jeudi midi. À la réunion du mercredi 18 novembre, les membres pourront assister à la projection de l'excellent film Mourir à tue-tête de Anne-Claire Poirier, le tout suivi d'une discussion "vin fromage". Durant l'année les femmes se verront offrir des ateliers et des dîners-causeries animés par des conférencières qui traiteront par exemple, d'économie, de politique et de droit.

Il en coûte $25 cette année pour devenir membre de Réseau. Cette somme sert à défrayer les coûts d'opérations (nourriture, location de salles, etc.) et vous permet d'obtenir une carte de membre. Il est même question que Réseau publie un bulletin trimestriel, ce qui pourrait se faire pour janvier ou bien au printemps prochain.

Yvon GIROUX

Ouverture officielle de l'aréna

L'ouverture officielle de l'aréna de Sainte-Anne a eu lieu le 25 octobre après que des changements d'un coût de $34, 000 furent effectués. Outre la présence du ministre responsable du sport et des loisirs du Manitoba, M. Bob Banman, on y notait la participation du maire, M. Roger Smith et de M. Gérard Archambault, président du complexe sportif de Sainte-Anne.

M. Banman a remis au cours des cérémonies, un chèque de $15 000 au nom du gouvernement, ce qui est la somme maximale accordée pour ce genre de travaux. Le ministre a également présenté une plaque commémorant cet événement, tout en effectuant la traditionnelle coupure de ruban

Les améliorations apportés, concernent: 1) Un point d'observation vitré autour de la patinoire; 2) l'aménagement de toilettes; 3) le rénovation de l'entrée de l'aréna.

Avec la contribution de $15, 000 du gouvernement provincial, le village de Sainte-Anne a déboursé $19, 000 pour compléter les travaux. Comme l'a souligné le gérant d'opération, M. Maurice Chaput, il a fallu une bonne coopération du Conseil et du maire, dans un village qui compte 1800 habitants pour que ce projet devienne réalité.

Cette aréna construite en 1970 et qui se dotait d'une glace artificielle en 1975,



M. Bob Banman, ministre responsable du sport et des loisirs du Manitoba, remet une plaque commémorant l'événement au maire M. Roger Smith.

dessert les villages de Richer, Sainte-Geneviève et Sainte-Anne. M. Chaput ajoutait d'autre part, qu'il espère maintenant que l'aréna est conforme à toutes les lois de sécurité de la province, ce qu'une inspection effectuée bientôt devrait confirmer, selon lui. Si cela était, l'aréna de Sainte-Anne deviendrait la première au Manitoba à s'y conformer totalement. Ce qui apporterait une grande fierté aux gens de ce village.

Yvon GIROUX

Nomination libérale dans Saint-Boniface



M. Guy Savoie a remporté par acclamation l'investiture libérale pour le comte de Saint-Boniface, lors de la réunion du Parti le 26 octobre à l'école Reine Elizabeth.

M. Savoie est marié et père de six enfants. Il est présentement conseiller municipal du quartier Taché, qu'il représente depuis deux ans. Ayant grandi à Saint-Boniface, M. Savoie a reçu son instruction au Collège de Saint-Boniface. Il a aussi été très actif dans de nombreuses organisations communautaires en plus d'être membre des Chevaliers de Colomb. Il a été également membre d'un comité consultatif sur le multiculturalisme du Canada.

Nomination néo-démocrate dans Radisson

Lors d'une réunion des membres néo-démocrates de la circonscription de Radisson, M. Gérard Lécuyer a été choisi pour représenter ce Parti aux élections du 17 novembre. M. Lécuyer est résidant du parc Windsor depuis 1967. Lui et son épouse sont les parents de quatre enfants âgés de 10 à 21 ans.



Présentement à l'emploi du Ministère de l'Éducation en tant que directeur des projets spéciaux, il a représenté le ministre à plusieurs conférences dont une en Belgique et une autre à Kigali au Rwanda en 1980.

Après avoir reçu un baccalauréat es Arts du Collège de Saint-Boniface et un baccalauréat en Éducation de l'Université du Manitoba, M. Lécuyer a enseigné dans la division scolaire de Saint-Boniface pendant 10 ans.

En 1967, il fut un des membres fondateurs du comité du mouvement "Développement et Paix". Il est encore un membre actif au niveau de sa paroisse en plus d'être impliqué dans plusieurs comités au sein de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

Réunion annuelle

La réunion annuelle du Cercle Molière aura lieu le vendredi 30 octobre à midi dans la salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain.

D'importants amendements à la constitution doivent être proposés dont l'un, la réduction du Conseil d'administration de onze(11) à neuf(9) membres. Ce changement à la constitution oblige tous les membres du Conseil actuel à se représenter pour de nouveaux mandats de un à trois ans.

Le rapport financier intéressera certainement les membres du Cercle Molière. Cette année, le trésorier du CM aura de meilleures nouvelles à transmettre concernant le déficit qui avait freiné l'évolution du Cercle voilà quelques années.

"C'est la première fois que la réunion du Cercle Molière aura lieu à l'heure du midi. C'est un essai que nous faisons", de dire Ernest Gautron, administrateur, "afin d'attirer plus de gens à la réunion. Si cette formule réussit, nous comptons l'adopter pour les années à venir".

Nomination libérale à Saint-Vital

M. Gordon Patterson a été élu, par acclamation, candidat libéral pour le comté provincial de Saint-Vital. La réunion d'investiture s'est tenue le 26 octobre à la salle St. Mark's. M Patterson est le fondateur et le propriétaire de "Green Acres Memorial Gardens".

Marié, avec quatre enfants, M. Patterson est résidant de Saint-Vital depuis vingt ans. Son épouse, Joyce, est commissaire d'écoles. M. Doug Lauchlan, chef du Parti libéral au Manitoba était l'orateur invité.

Saint-Claude

Spectacle de la famille Labossière



Christiane et Robert

Vendredi 23 octobre, la famille Labossière, sous les auspices du Comité culturel de Saint-Claude, présentait un spectacle en la salle Radaz de Saint-Claude.

Leur répertoire varié a soutenu l'intérêt de tous et chacun: un peu de western, des sélections de Nana Mouskouri, de Roger Whittaker, Gilbert Bécaud, Georges d'Or, Tex Lecor, et enfin leurs propres compositions.

Vêtus de blousons dorés et de pantalons bruns, habits très simples et à l'aise, les six membres de la famille Labossière transmettent un message de simplicité, de joie de vivre et d'amour de la chanson. Ce message, la grande famille paroissiale réunie pour la soirée l'a vite saisi. Ils ont participé, le coeur content, aux chansons à répondre telles que; "Le chant de l'alouette", "V'la le bon vent", "La licorne".

Christiane avec son rythme entraînant, sa belle voix riche est vraiment avec nous quand elle chante "Mets du feu dans la cheminée" de Georges d'Or, "Chante l'alouette" et "Fransaskomanie" une composition de son mari, Robert. Ses gestes restreints, bien choisis apportent un élément de joie de vivre, de dynamisme. Mais elle ne sépare jamais dynamisme et sympathie, bien au contraire, ils ne font qu'un.

Tout en étant le boute-en-train, le meneur de jeu, la force vitale de la troupe, Christiane Labossière sait se glisser dans l'ombre et faire valoir les talents des autres membres de la famille. Leur fils, Eugène a réussi avec souplesse à faire participer la foule lorsqu'il a chanté avec assurance et d'une voix riche la chanson de Gilbert Bécaud "Quand il est mort le poète". Vincent, 15 ans, consacre ses talents à la batterie et y réussit très bien. Aimé, 14 ans, n'hésite pas à faire quelques petites farces et à taquiner. Il maintient constamment le contact avec la foule. Un artiste prometteur, il a très bien exécuté le chant "La licorne", traduction de la chanson-thème des "Irish Rovers". Cette chanson fort appréciée par la foule lui a valu un rappel. Micheline ou Mimi, la petite soprano de 5 ans, fait partie du bel esprit de famille lorsqu'elle chuchote à l'oreille de son papa de lui donner la note pour qu'elle puisse entonner en harmonie "l'Alleluia" de Nana Mouskouri. Merveilleux, Mimi! Tu as gagné le coeur des gens avec ta voix claire et chaleureuse.

Le dernier chant de la soirée "Notre monde est merveilleux" a été vigoureusement applaudi, des bravos, et des rappels. La famille Labossière est revenue pour entraîner une dernière fois une foule enthousiaste à chanter avec elle "Rame, rame, rame", de Tex Lecor. Petits et grands chantent et "rament".



Mimi et Aimé

Le spectacle est terminé mais la soirée ne l'est pas. Les "ambassadeurs de Régina" circulent dans la salle pour rencontrer tous les gens et jaser avec eux. Les gens les félicitent, les remercient et les invitent à revenir.

Le grand succès de la famille Labossière dans notre paroisse peut être attribué, en partie, au fait qu'ils n'ont jamais permis de relâche dans leur contact avec l'auditoire. Et, pour nous montrer combien ce lien est important pour la famille Labossière, Christiane, en circulant dans la salle après le spectacle, est venue dire à une dame aux cheveux blancs: "J'ai remarqué votre beau sourire pendant tout le spectacle". Ça fait chaud au coeur.

Merci à la famille Labossière. Revenez-nous.

Rose PHILIPPE

Saint-Norbert et le Guatémala

La Militarisation: obstacle au Développement. Tel est le thème retenu encore cette année par l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix pour sa campagne d'éducation et d'action d'automne. La présente campagne attire l'attention sur deux pays en particulier: le Guatémala et les Philippines.

C'est dans le cadre de cet effort que s'inscrit la rencontre du comité de Saint-Norbert de Développement et Paix prévue pour le dimanche 29 novembre prochain à 17h, à la Salle Ritchot, 80, rue Saint-Pierre à Saint-Norbert.. Cette rencontre comprendra une conférence suivie d'un souper (sandwiches et café - $2.50).

Le conférencier invité sera un avocat guatémaltèque, M. Francis La Rue qui parlera de la sitation actuelle au Guatémala. En sa qualité d'avocat, M. La Rue a travaillé pour la Confédération nationale des travailleurs du Guatémala de 1974 à 1981. En 1978, il fonda le Comité Justice et Paix du Guatémala, un mouvement oécuménique chrétien d'envergure nationale. En raison du climat social très répressif prévalant au Guatémala, à l'heure actuelle, M. La Rue fut forcé de quitter son pays en janvier dernier. Il travaille présentement aux États-Unis pour coordonner les efforts d'opposition à l'aide militaire des États-Unis à la junte du Guatémala.

Cette conférence sera présentée en anglais, le conférencier parlant l'anglais et l'espagnol...Les billets sont disponibles à $2.50 l'unité auprès des personnes suivantes: Mme. Germaine Roy No 269-2978, M. Roger Dubois No 269-4071, M. Hubert Balcaen No 261-9883, M. Raynald Lavack No 261-6028, M. l'abbé Bernard Bélanger No 269-3240.

Saint-Jean-Baptiste

Visite à Saint-Georges

Le 9 octobre, nos "jeunes" du Club des Pionniers répondaient à l'invitation du Club d'âge d'or de Saint-Georges et s'y rendaient en autobus.

Après le dîner au Club, le groupe a visité le musée local, installé en 1970 près de la rivière Winnipeg. Un petit tour du foyer pour personnes à la retraite a été suivi d'une visite guidée de l'usine à papier de Pine-Falls. Tous ont été impressionnés par la rapidité de transformation de la "pitoune" en gros rouleaux de papier blanc! De retour au Club, les Baptistois ont eu le temps de faire mieux connaissance avec leurs hôtes tout en prenant le goûter.

Les membres du Club des Pionniers ont beaucoup apprécié leur excursion à Saint-Georges et l'hospitalité des gens de cette région.

Juliette VERMETTE

Marcheton Pro-vie

Malgré le vent fort qui fouettait le visage avec une pluie froide, une centaine de braves, petits et grands, partait du centre de Letellier en ce matin du 17 octobre. Direction: nord sur le vieux 14. Tout ça pour une bonne cause: le marcheton Pro-vie organisé par les Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm.

Deux heures après le départ, les "marcheux" se retrouvaient devant un bol de soupe aux pois préparée et servie par les dames de la Ligue des femmes catholiques de Letellier. Les résultats de la journée? Près de $3,000 pour Pro-vie. Un beau succès malgré la température!



Ensilage de maïs

Agriculture

En septembre, les agriculteurs avaient joui d'une température idéale pour récolter la plupart des champs. Restaient le lin, les betteraves, les tournesols et la maïs. La pluie retardait l'arrachage des betteraves, et les autres cultures avaient besoin de chaleur ou de gros gel pour réduire l'humidité. Mais depuis 15 jours, ça avance bien! Pour le lin et les "soleils", les rendements sont variables, ils sont excellents pour les betteraves et le maïs (grain ou ensilage). Par contre, beaucoup de ces champs récoltés en octobre ne pourront pas être travaillés cet automne.

Entretemps, la livraison des céréales est lente comme d'habitude, tandis que les cultures spéciales (pois, lentilles, graines de canari, etc) "bougent" en grand volume vers les marchés d'exportation.

À la Municipalité de Montcalm...

À son assemblée régulière du 14 octobre, le Conseil de la Municipalité Montcalm a discuté plusieurs sujets importants pour Saint-Jean-Baptiste.

D'abord, suite à une réunion tenue à Saint-Jean-Baptiste en septembre, une pétition signée par 75% des électeurs en faveur de la formation d'un district de village non-incorporé (UVD) a été envoyée au Conseil. Ce dernier a passé un arrêté municipal qui permet ce changement et l'a envoyé au Ministre des Affaires municipales pour ratification. Le district UVD comprendrait tout le territoire à l'intérieur de la digue et serait administré par un comité de trois citoyens. Le principal avantage d'un UVD viendrait du fait que ce comité local pourra utiliser les fonds généraux prélevés dans le village par la municipalité plus complètement et sans avoir à obtenir l'accord du Conseil pour chaque petite dépense.

D'autre part, le conseil de Montcalm continue a batailler avec le provincial pour obtenir un foyer à soins intensifs à Saint-Jean-Baptiste. Un mémoire détaillé, rappelant des décisions prises aussi tôt qu'en 1947, doit être préparé et envoyé au Ministère provincial de la Santé à ce sujet.

À la même assemblée, le Conseil s'est constitué tribunal de révision de la répartition des impôts fonciers sur les demeures à la ferme. En effet, plusieurs contribuables se sont trouvés surpris par l'évaluation placée sur leurs demeures rurales. C'est, en 1981, la première année où la municipalité impose des taxes plus élevées sur les maisons de ferme dont les propriétaires ont des revenus plus importants d'un travail extérieur que de la ferme. Malgré les protestations, le Conseil a décidé de maintenir les évaluations telles que fixées pour 1981.

Les Wagonniers du Québec

La partie canadienne du voyage de la famille Robert et amis est terminée. De Saint-Jean-Baptiste, les wagonniers se sont arrêtés chez les Leclair à Letellier, puis à Emerson.

Tout étant en règle (documents vétérinaires pour les chevaux, etc.), les aventuriers du Québec sont passés aux États-Unis le 20 octobre. Il faut leur souhaiter un progrès rapide vers le sud pour éviter les grands froids!

Florent BEAUDETTE

Calendrier

Cours sur l'usage des fours à micro-onde donné par Rachelle Bosc le 4 novembre à 19h30 à l'école secondaire. Contacter Claudette Sabourin au No 758-3354 avant le 31 octobre.

La Broquerie

Ginette Fiola - "Micro-matin"

Vous savez sans doute que l'émission du matin à CKSB a un nouveau titre, "Micro-matin". Ce qu'il faut savoir surtout c'est qui ce titre vient de Ginette Fiola, présentement en onzième année à La Broquerie. Si c'est Ginette qui a gagné, ça s'explique. Pensons d'abord à l'influence d'anciens profs et peut-être même de profs actuels; ça s'explique surtout par l'intérêt qu'a manifesté toute la famille au coucours de CKSB. Cinq membres de la famille Bissonnette, dont la mère Antoinette, ont participé, Guy et Brigitte n'ont pas eu la chance de Suzelle qui avait mérité un disque en suggérant **Bye, Bye, couchette.**

Ginette, dont a pu voir la photo dans **LA LIBERTÉ** de la semaine dernière, se dit enchantée des 13 ensembles de disques français qu'elle a gagnés. Elle sera de la partie, avec Monique et Stéphane, lundi matin le 2 novembre de 8h00 à 8h45 pour faire le lancement du nouveau titre.

Habs

"Mes hommes sont beaucoup plus ardus au travail que l'an dernier, ça s'annonce bien". C'est ce que confiait tout récemment Roy Seidler, l'entraîneur des Habs de La Broquerie. L'équipe se livre depuis quelques semaines à des exercices de préparation sur glace et à sec.

Plusieurs jeunes se sont présentés au camp d'entrainement avec des vues sur une position régulière au sein de l'équipe. On devra fermer la porte au moins à six joueurs et la lutte est vive à savoir qui restera.

M. Seidler a aussi annoncé la retraite de deux véterans soit Jean-Pierre Dubé et Wayne Seidler ainsi que la nomination du nouveau gérant, Roland Gauthier et de son assistant, Denis Turenne.

La saison régulière des Habs débute le 5 décembre alors qu'ils affronteront nul autres que les As de Sainte-Anne. C'est une saison qui promet encore cette année de faire couler de l'encre.

Roy Seidler me prie d'annoncer que vendredi, le 30 octobre, il y aura le "Wind-up" annuel des Athlétiques de Giroux à la salle de Giroux. A ce chapitre, la rumeur voudrait que Billy Champagne, qui brille un peu à tous les sports, soit le récipiendaire d'un des trophées de l'équipe.

Rino OUELLET

"Search"

Quelques filles de l'école secondaire se sont rendues en ville la semaine derniere pour vivre une expérience SEARCH. Pour vous donner une idée de ce qu'est SEARCH, j'ai demandé à une participante, Nicole Nadeau, de nous parler de l'expérience.

La fin de semaine du 16, 17 et 18 octobre 4 filles de La Broquerie sont allées au couvent des Filles de la croix pour participer à "Search. Search est un groupement de jeunes qui se rencontrent pour rechercher la maturité chrétienne. Pendant les trois journées nous avons participé à des activités et des temps de réflections. L'ambiance entre tous les jeunes et animatrices était joviale et chaleureuse. En tout, la fin de semaine fut un grand succès.

Nicole NADEAU

Famille Therrien

J'avais annoncé, il y a deux semaines, que lors du souper centenaire de la Municipalité de La Broquerie le 14 novembre, une plaque serait offerte à la famille Therrien en commémoration de 103 ans de résidence sur la ferme paternelle. Vous lirez dans ce qui suit un compte-rendu de la prise de possession et de l'exploitation de cette ferme.

Ferme Centenaire

On retrouve encore à La Broquerie la famille Therrien qui avait déjà été reconnue comme ferme Centenaire.

Mais cette année le gouvernement du Manitoba - La Société Historique - a un programme qui projette à honorer les familles qui sont demeurées présentes, en tout temps, sur la même terre pendant cent ans ou plus. La Société Historique profite du Centenaire de La Municipalité de La Broquerie pour présenter une plaque à la famille Arsène Therrien qui est probablement la plus ancienne famille de la Municipalité - ayant demeurée à la même ferme.

C'est en l'année 1878, que M. Hormidas Therrien et d'autres pionniers arrivèrent au Québec, de la paroisse de St-Henrie de Mascouche. M. Therrien se maria et vint s'établir à la Mission de La Broquerie.

Il appliqua pour une patente c'est à dire - "Homestead", et l'ayant obtenue en l'an 1882 on retrouve le nom Therrien depuis ce temps, enregistré sur la Section 28 - Township 6 et rang 7 à l'est du méridien origine.

La patente était un document officiel reconnu par le gouvernement du Manitoba comme étant un propriétaire. Pour obtenir un "Homestead" le pionnier avait à remplir certaines exigences; tel que avoir été résidant pour un certain nombre d'années, défricher 5 acres de terre. Bâtir un logement, une étable, avoir des bêtes à cornes, une paire de boeufs, ...et d'autres. La vie de ces colons n'était pas facile, mais avec la foi, le courage et la persévérance, ils ont su surmonter beaucoup d'épreuves. Pour en nommer quelques-unes: ils devaient se protéger contre les bêtes sauvages, les grands froids d'hiver, cause de pauvre logements.

Leurs chemins et les moyens de transportation étaient très limités. Aucune loi n'était mise en force.

Les familles Therrien ont toujours été des paysans accomplis, ils recoltaient de tout pour nourrir et vêtir la famille.

À l'exemple de nos pionniers, nous retrouvons encore chez leurs descendants des gens plein d'enthousiasme, qui sont reliés d'une façon ou l'autre à l'agriculture. C'est avec le goût de la terre et de la ferme, ainsi que la vie familiale à la campagne, que les familles Therrien ont su persister à la ferme durant ces nombreuse années.

Et c'est nous qui exploitons présentement cette ferme où nous avons élevé nos cinq enfants.

Arsène et Justine THERRIEN

Sainte-Agathe

Envoi missionnaire de Sr Annette Péloquin



Le dimanche 18 octobre, à la messe de neuf heures, avait lieu à Sainte-Agathe, la cérémonie de l'envoi missionnaire de Sr Annette Péloquin des Soeurs Blanches d'Afrique. Après l'homélie M. le curé G. Damphousse assisté du Père A. Hamel, Père Blanc, firent l'envoi officiel au nom de l'Église diocésaine de Saint-Boniface et de l'Église paroissiale de Sainte-Agathe.

Après la messe parents et amis d'Annette vinrent la saluer à un café-rencontre à la salle du centre culturel. La famille en profita pour se rencontrer une dernière fois, tous ensemble, pour le dîner avec leurs invités d'honneur M. l'abbé G. Damphouse et le Père A.Hamel Frères, soeurs, neveux et nièces étaient venus de Laurier, Souris, Winnipeg, Île-des-Chênes, Saint-Malo pour se joindre à ceux de Sainte-Agathe et dirent un dernier au revoir à Annette qui repart demain pour un autre cinq ans.

Annette partit pour l'Afrique la première fois en 1962. Elle fut envoyée au Nyasaland, maintenant appelé Malawi. Depuis ce temps elle fut employée dans l'administration de différents pensionnats et hôpitaux. Son dernier travail était dans un hôpital. Ce n'est pas facile quand il n'y a pas assez d'argent. Elle raconte que parfois elle doit aller aux hôtels et restaurants de la ville pour quêter des bouteilles vides pour mettre le sirop pour le rhume ou autre médicament liquide.

Sr Annette désire remercier encore une fois tous les gens qui ont été si généreux à son égard. Elle vous assure que l'argent que vous lui avez donné sera bien employé dans le Malawi où la plupart des soeurs ne recoivent que vingt ou trente dollars par mois de salaire.

Un "debout-t-on...

Combien de temps peut-on rester debout sans s'asseoir.

Les élèves de l'école de Sainte-Agathe ont pu faire l'essai samedi le 24 octobre. C'est ce qu'on appelle un "debout-t-on". Ce "test" d'endurance dont la durée était de douze heures fut prouvé par une centaine d'élèves. Pour divertir les jeunes durant la journée plusieurs jeux furent à la portée des élèves. Pour finir les dernières heures les élèves profitèrent de se dégourdir les jambes en dansant au son de la musique moderne.

Le but de ce "debout-t-on" fut de financer les acticités du conseil étudiant durant l'année scolaire.

Un profit d'environ $1200 fut réalisé par l'entremise des commanditaires.

85e anniversaire de naissance

C'est le 12 octobre que Mme Rose Henry célébrait son 85e anniversaire de naissance. En l'honneur de leur tante, Léon et Léa Dorge recevaient dans leur foyer pour un repas, les sept nièces Joyal avec leurs enfants, une belle-soeur, Mme Bernadette Barnabé, et une nièce, Sr Armelle Lagacé. En reconnaissance de ses 85 années, les fêtards se réjouissaient à lui présenter 85 chansons.

La famille désire présenter à leur tante leurs meilleurs voeux de santé et de bonheur pour les années à venir.

Rachelle LEMOINE
Irène LEMOINE

Calendrier

30 octobre:

Ceux qui désirent se procurer une jaquette des Chevaliers de Colomb pourront le faire le vendredi de 19h00 à 22h00 chez Louis Robert. (Ce sera seulement à cette heure que les mesures seront prisent, alors les intéressés doivent se présenter aux heures indiquées).

10 novembre:

Rapports d'évaluation du travail des étudiants (rencontres individuelles avec parents). Congé pour les étudiants.



Hôpital de Saint-Boniface

La réputation de l'Hôpital de Saint-Boniface n'est pas à faire. Mais il est bon parfois de souligner ses hauts faits, tel que l'entraînement de ses étudiants infirmiers. Ainsi l'école d'infirmiers présenta ses cinquante-cinq gradués de l'année 1981 aux examens nationaux pour l'acquisition de leur licence (R.N.). Tous réussirent. Aucun échec. Même réussite en 1980.

L'une d'entre eux est Sr. Francine Cayer, s.g.m., qui maintenant oeuvre à son Alma Mater.

Débat politique au CUSB

L'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface organise un débat politique, Des candidats des partis politiques provinciaux ont été invités à y participer, entre autres: Laurent Desjardins, candidat néo-démocrate et Guy Savoie, candidat libéral de Saint-Boniface.

Ce débat aura lieu le mercredi 4 novembre à 20h00 dans la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Un panel composé de 4 journalistes de la presse écrite et parlée soulèvera les points contreversés parmi les candidats. Un modérateur verra au bon déroulement du débat et permettra aux auditeurs de poser des questions. Le tout sera suivi d'un café-rencontre avec les candidats.

Pour plus de renseignements téléphoner à Daniel Fortier au No 247-5094.

INTERROGATION

Malita, Philippines: vers une communauté solidaire

Le territoire où je travaille est situé sur la grande île de Mindanao. En allant vers le nord, je suis à environ 155 kilomètres de Davao, la troisième plus grande ville du pays. En descendant vers le sud, c'est déjà l'Indonésie. Malita est formée par une bande de terre qui s'étend sur une distance d'environ 120 kilomètres de longueur par 30 de largeur. Sauf pour le littoral en bordure de la mer, c'est un territoire très montagneux et d'une beauté à la fois extraordinaire et étrange. Découpé par une multitude de petis sentiers, c'est comme si chaque petite butte, chaque colline, chaque pic était chapeauté d'une petite maison sur pilotis, avec son mur de bambou et son toit de chaume. C'est ainsi que nous trouvons des centaines d'habitations à la fois éloignées et voisines les unes des autres.

La côte est peuplée surtout par les Visayens. Quant à l'arrière-pays montageux, c'est le royaume des trois autres groupes: les Manobos, les Bilaans, les Tagakaolos. Leur "pays" forme comme une seconde bande de terre sur toute l'étendue du territoire. Ce sont eux qui forment l'épine dorsale de toute la montagne, eux aussi qui lui donnent la vie, avec ses joies et ses misères, ses tolérances et ses violences, ses deuils et ses fêtes.

Dans ce territoire vivent environ 90,000 personnes, réparties en une soixantaine de petits villages. À Malita - comme ailleurs aux Philippines - l'arithmétique peut écraser: presque 3,000 baptêmes et presque 500 mariages par année à célébrer... 45 écoles, plus de 2,000 étudiants au secondaire et 14,000 au primaire... 80 kilomètres sans route. et le reste... Alors que faire et comment rejoindre tout ce monde dans un territoire aussi vaste, sans infrastructure, sans confort, et très peu instruit?...

Non, je ne suis pas seul! Nous sommes 4 prêtres, Nous vivons ensemble, prions ensemble, réfléchissons ensemble. Entre nous, nous formons une première équipe. Puis, profitant de l'expérience du temps et du travail des pionniers, nous avons divisé le travail au niveau des groupes ethniques. En effet, comment en arriver à connaître plus en profondeur les racines, l'Histoire, les souffrances et les espérances de ces groupes si l'on papillonne ici et là? Donc chacun "se spécialise" avec un groupe précis. Au niveau de la vie et des échanges nous mettons tout en commun; au niveau du travail "dans le champs", chacun a son propre chêne, son cerisier, son bouleau.

Mais ce premier aménagement ne signifierait pratiquement rien sans une seconde réalité beaucoup plus importante. Cette première réponse apporte une force incontestable mais le défi global demeure presque entier: les gens sont trop nombreux, et nous, trop peu. Cependant, depuis toujours, le Seigneur nous a bénis par... le manque de prêtres. Et sans trop le réaliser, nous avons très vite - et depuis longtemps - appris à travailler avec le laîcat. Et aujourd'hui chez nous à Malita, chaque prêtre a son équipe de laîcs. C'est ainsi que nous nous retrouvons avec Alfredo, Edita, Corazon, Nonoy, Lucila, Inday, Aida, Aracelly, Narcisa. Ce sont des adultes plus instruits, avec un talent de leadership, et très engagés. Ils travaillent à plein temps avec nous. Et puis, chaque mois, nous nous réunissons tous ensemble pour prier, évaluer le mois qui vient de s'écouler et planifier les six à huit prochaines semaines. Parfois nous prenons aussi un coin de la journée à la mer. Pour faire un pique-nique, nous baigner, nous taquiner. Et pour chanter un peu! Ce sont vraiment nos réunions de famille, là où l'on refait notre visage et où l'on vérifie la qualité de notre appartenance. Ce n'est pas exagéré je pense de dire qu'à Malita, l'équipe prêtres-laîcs est le véritable "lieu" de la vie et de la grâce.

(à suivre)

INVITATION



MARCELLINE et GASPARD FONTAINE

À l'occasion du **50e** anniversaire de mariage de M. et Mme Gaspard Fontaine, la famille invite les parents et amis à une "open house", en la salle Mémoriale de Letellier, dimanche le **8 novembre 1981**, de 18h00 à 20h00. (s.v.p. pas de cadeau).

Impromptu

Une troisième voie de communication

Est-ce possible? Il existe aujourd'hui des postes de radio dont la production est réalisée entièrement par des bénévoles; la production ou la programmation, tout ce qui passe en ondes. C'est la radio qu'on appelle communautaire, par opposition à la radio commerciale (postes privés) et à la société d'État (par exemple, Radio-Canada).

À l'inverse de celle-ci, qui procède de haut en bas, c'est-à-dire depuis des sièges de direction isolés et fortement concentrés, tant pour le soutien financier des membres que pour les programmations, la radio communautaire procède de la base. La communauté locale participe même à la gestion.

À vrai dire, la radio communautaire n'est pas inconnue ici. Le Manitoba français a en fait été pionnier à cet égard. Le poste CKSB a été longtemps, dans une bonne mesure, une radio communautaire. Plus on remonte vers les débuts de Radio-Saint-Boniface, plus large apparaît cette mesure.

Je ne veux pas porter de jugement ici sur l'évolution de la radio française chez nous, ni me livrer à des comparaisons stériles; seulement applaudir à la poussée de la radio communautaire là où elle pousse. Soit, au Québec, puisqu'il faut préciser.

Hors Québec, il n'existe que deux stations communautaires, l'une en Ontario, l'autre à Vancouver. Dans la vieille province, cette formule de radio connaît une expansion qu'on qualifie d'incroyable. Plus d'une quinzaine de postes, si bien qu'ils échangent entre eux et sont regroupés en association depuis 1979.

On les a surnommés le tiers monde de la communication, dans un sens de troisième voie plutôt que tout autre, car ils répondent évidemment à un besoin et disposent d'un fonds indéfini de ressources, les ressources locales.

Mais comment se situe la radio communautaire par rapport à la régie fédérale, le CRTC? Pour ce conseil, elle est de type expérimental et il lui interdit l'accès à la publicité commerciale.

D'autre part, il existe au niveau provincial là-bas un ministère des communications qui fixe aussi des règlements aux postes, mais qui y croit tellement qu'il a participé et participe toujours à leur développement. L'aide est fournie en matière technique et sur le plan financier. Le ministère veut favoriser les régions les moins servies par les médias, comme la jeune ville minière de Gagnon, dans le nord, ou les Îles de la Madeleine, dans le golfe. Il a un programme d'aide particulier, en fait, qui subventionne les trois médias de type communautaire (radio, télé, journal).

Pour sa part, la radio recourt aussi à des moyens connus d'autres organisations non lucratives: cartes de membres, fêtes-bénéfices...

Sans doute, le grand reproche se fait et se fera entendre: radio d'amateurs! On a demandé à la secrétaire de l'association si la radio communautaire devenait plus professionnelle. Elle a répondu avec cette distinction:

"Oui, dans la mesure où l'on évite de plus en plus les bavures techniques, les émissions où l'animateur parle vingt minutes sans interruption, les disques qui sautent et les silences au micro. Non, dans le sens où quelques-uns contrôleraient la radio, contrôleraient les contenus et où un non-professionnel n'aurait pas sa place".

L'association des radiodiffuseurs communautaires a tellement le vent dans les voiles qu'elle projette d'irradier des émissions éducatives par satellite. Les promoteurs doivent d'abord passer quelques mois dans quatre régions pour faire de la production avant de soumettre le projet à des compagnies privées de communication pour la fabrication du véhicule. L'expérience pourrait débuter dès le printemps prochain. Tout cela n'ira pas évidemment sans l'assistance du ministère mentionné.

Enfin, signalons que la radio communautaire s'est aussi développée dans les milieux autochtones du nord, indiens et esquimaux. Gageons que la compagnie de la Baie d'Hudson, la gendarmerie, et même Radio-Canada n'avaient pas pensé à tout!

Rossel VIEN



Un avant-goût de l'hiver qui arrive à grand pas.

Saint-Lazare

Discontinuation du service Via Rail

Le Conseil du village nous avise qu'il vient de recevoir un avis officiel de Via Rail. Le service passager sera discontinué à compter du 15 novembre prochain. C'est malheureux, car le seul moyen de transport en commun qui nous reste c'est l'autobus qui n'a que Brandon comme destination. Pour se rendre à Winnipeg il faudra se rendre a Birtle pour prendre l'autobus.

Les trains en destination vers l'est ou l'ouest s'arrêtaient quotidiennement à Saint-Lazare soit pour prendre ou laisser des passagers.

Le maire Omer Chartier prendra part au projet Transport 2000, cette délégation sera peut-être en mesure de faire changer d'idée le Ministre Jean-Luc Pepin. Tant qu'il y aura une petite chance, nous resterons optimiste, mais... Les passagers n'auront plus le bonheur de voir un des plus beaux coins de la province.

L'halloween

À l'occasion de l'halloween, les élèves de l'école ramasseront de l'argent pour Unicef alors ils invitent la population de Saint-Lazare à être plus généreux avec de l'argent qu'avec des friandises. Les organisateurs désirent vous remercier à l'avance de votre grande générosité.

Une surprise attend la classe qui ramassera le plus d'argent. Bravo aux responsables et à tous ceux qui participeront ainsi qu'à tous ceux et celles qui contribueront.

Armand GUÉNETTE

Île-des-Chênes

Comment équilibrer votre budget

Le jeudi 22 octobre une vingtaine de personnes de différents âges et conditions financières se rencontraient avec le but commun d'apprendre ou d'améliorer l'"art" de la budgétisation. Si nous n'arrivons par à équilibrer notre budget, à la fin du mois ce ne sera pas dû à Edmond Beaudry, personne de ressource qui nous a fourni les outils et les conseils. C'est à espérer que ces renseignements vont permettre aux participants de développer des nouvelles habitudes de dépenses pour ainsi assurer le contrôle de leur argent.

M. Norman Barnabé, gérant de la Caisse populaire d'Île-des-Chênes a profité de l'occasion pour exposer les services disponibles à notre Caisse populaire.

Les participants sont reconnaissants à M. Barnabé pour avoir pris, l'initiative d'organiser cette session de renseignement au sujet du budget familial.

Calendrier

Pour préparer la liturgie de l'Avent, une session - ALPEC, se tiendra à l'école Île-des-Chênes, le mercredi 4 novembre 19h30. Toutes les familles sont invitées et attendues...

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Saint-Joseph

Réprise des activités du mouvement des femmes chrétiennes

Le Mouvement des femmes chrétiennes, a repris les activités pour l'année 1981-82. C'était, en effet, à notre première réunion mensuelle du 7 octobre, que Madame la présidente, Mme Claudette Rémillard, introduisait le nouveau programme. "La femme et les relations familiales". Ce qui n'est pas peu dire. "Sans doute, la responsabilité d'une vie familiale harmonieuse et épanouie ne m'incombe pas à moi toute seule; je partage cette responsabilité avec toute ma famille. Mais il m'apparaît que je puis et que je dois être la première inspiratrice de cette nouvelle famille qui se dessine à l'horizon de l'histoire contemporaine. Il me revient en tant que femme de prendre l'initiative" (tiré de "La famille chrétienne")

"Notre programme d'action des deux prochaines années m'interpelle vraiment, profondément, en tant que femme Une vraie femme qui se laisse interpeller, a le souci de refléter sa véritable image, celle que Dieu a imprimée en elle Elle pourra mieux alors jouer son rôle: être l'inspiratrice des relations familiales et travailler ainsi à l'avènement de la nouvelle famille. (Germaine Bouchard Bernier, du "Dossier du Mois")

Avec un tel programme qui nous est présenté nul doute qu'un grand nombre de dames voudront bien se réunir chaque mois pour nos réunions. Nous l'avons constaté à maintes reprises que plus le groupe est nombreux plus il y a d'échanges fructueux qui en découlent et par le fait-même un enrichissement plus valeureux comble toutes celles qui y participent.

En plus du côté spirituel, nous avons toujours un côté matériel bien dodu en tant qu'organisation de groupe culturel, participation à différents activités, partie de cartes prochaine, veillées et rencontres futures.

Notre pasteur, l'abbé Louis Morin est toujours à notre disposition pour éclaicir et faire la mise au point, à l'occasion.

Y a-t-il plus grande occasion, chères amies, de venir quand on vous y invite, pour passer quelques heures ensemble à partager, réfléchir, et profiter autant que possible de tout ce qu'on peut retirer de telles rencontres! À bientôt!

Marie SARRASIN

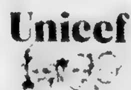
Calendrier

À ne pas oublier la soirée du 30 octobre, à 20h en la salle Saint-Martin, de Saint-Joseph. Collette Parent nous fera la présentation de mutiples diapositives prises au Sri Lanka (Ceylan) lors de son séjour de mai/août, cette année. Elle nous réserve un goûter à la mode du pays. À ne pas manquer! Bienvenue à tous!

On vous invite à une belle soirée à "La canadienne", samedi, le 7 novembre à 20h, en la Salle Saint-Martin, Saint-Joseph. Vous pourrez vous récréer et danser au son d'une musique entraînante offerte par un orchestre choisi. Un souper-buffet sera servi. Il reste encore des billets à vendre, mais hâtez-vous car ils sont limités.

Pour toutes réservations s'adresser à Mme Léola Parent au No 737-2256 ou à M. Marc Bruneau au No 758-3323

Bienvenue à tous!



Saint-Léon

Comité de parents

À la salle de l'école mercredi le 14 octobre eut lieu une soirée à deux volets. Premièrement, la rencontre parents - professeurs, une rencontre qui se fait annuellement depuis quelques années à Saint-Léon, pour se rencontrer, se connaître davantage au début de l'année scolaire pour favoriser les communications et faciliter l'éducation de nos enfants. L'assistance était presque parfaite - ceci indiquant un intérêt valable.

Deuxièment, l'assemblée générale des parents à laquelle on devait élire 4 nouveaux membres à l'exécutif. Il y eut donc lecture du rapport annuel et du rapport financier, ensuite vinrent les élections. (Comme dans presque toutes nos assemblées, il n'y a pas grande concurrence!).

Le nouvel exécutif du comité de parents se compose maintenant de Roland Talbot, président; Paul Grenier - vice-président; Marie C. Labossière - secrétaire; Lucille Rondeau - trésorière; et les conseillers, Bonnie Rondeau, Gilles Fortier et Guy Lafrenière.

AVIS
RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
mardi le 3 novembre

Bureau médical

Depuis septembre, les gens de Saint-Léon ont un nouveau service, celui d'un médicin. En effet, le docteur Richard Duval se déplace de Notre-Dame-de-Lourdes tous les vendredis avant-midi pour desservir notre communauté. Pour l'encourager et l'aider à meubler son bureau, situé dans le même local que la Caisse, les Chevaliers de Colomb ont contribué la jolie somme de $345, somme qui sera augmentée par des dons individuels des résidants.

Marie C. LABOSSIÈRE



La Broquerie

Alphonse Fournier



Une vieille face qui se présente sous un nouveau visage? pas tout à fait. En effet, Alphonse Fournier qui s'était présenté sous la banière NPD aux élections provinciales de 1977 se dit beaucoup plus à l'aise dans le Parti progressiste. Ce Parti n'est pas formé d'inconnus à la scène politique. On y reconnaît d'anciens hommes forts du NPD tel le chef Sid Green, Ben Hanuschak, Bud Boyce ainsi que d'autres recrues qu'on a soutirées des Partis libéral et conservateur. Ce qui est nouveau, selon M. Fournier, c'est l'approche et les solutions proposées. C'est un Parti, encore selon Alphonse Fournier, qui se veut vraiment à l'écoute des gens et qui propose des solutions à partir de leurs besoins et non à partir des soucis de profit des grosses corporations. "Nous voulons un budget équilibré. Un déficit de $450 millions à comparer à celui de $180 millions en 1977, ça c'est la définition des conservateurs d'un budget équilibré, pas la nôtre. Avec le potentiel économique énorme ici au Manitoba, il n'y a plus de raisons pour qu'on soit encore dans les provinces démunies".

Alphonse Fournier qui parlait à Steinbach le soir même du déclenchement des élections par Sterling Lyon a eu peu de mots tendres à l'endroit de ce dernier. Il lui a reproché entre autres d'avoir liquidé des centaines de postes à la fonction publique pour, quatre ans plus tard, aller invertir $160,000 de fonds publics dans une campagne de publicité en vue de sa propre réélection. "C'est lui qui est assis sur la mine d'or et il s'en sert pour financer sa campagne

Âge de 48 ans et parlant couramment le français, l'anglais et le "Low German", Alphonse se dit confiant d'obtenir le vote francophone (environ 30%). C'est à Steinbach cependant qu'il faudra concentrer les attaques s'il veut ébrécher le château fort de Bon Banman. "La réaction y est déjà plus positive qu'en 1977. Les gens avaient peur du NPD. Ce n'est pas le cas pour le Parti progressiste".

Côté finances? "Nous n'avons ni Alcan ni les autres grosses corporations pour nous financer à grands coups de $100,000". À date, la bourse progessiste pèse environ $10,000.00 ce qui ne permettra pas une grosse campagne dans les médias. Le Parti devra donc "faire les nouvelles" et s'assurer ainsi d'une couverture gratuite.

Pour Alphonse Fournier, cela signifie qu'il devra se former un comité d'élections dynamique et actif. Il devra organiser des rencontres publiques et multiplier les contacts personnes, Une rencontre est prévue à La Broquerie pour la dernière semaine d'octobre.

Enfin, Alphonse qui est agriculteur ne peut s'empêcher d'ajouter: "Et à part ça, je dois me dépêcher de récolter mon blé d'Inde, c'est pas l'temps qu'ils m'haïssent".

Rino OUELLET

Saint-Eustache

Réunion annuelle du Comité de parents

Vingt-quatre parents ont assité à la réunion annuelle du Comité de parents à l'école Saint-Eustache le mardi 13 octobre.

M. Raymond Painchaud, directeur, a encouragé la participation des parents à l'école. D'après lui, cette participation favorise une meilleure éducation pour nos enfants.

Mme Sylvia Allard, présidente du Comité, à discuté les objectifs, les réalisations du Comité de 1980-1981, le rapport financier et les projets à compléter. Les membres de ce Comité sont: Sylvia Adard, de Saint-Eustache, présidente; Josée Bernard, de Saint-François-Xavier, secrétaire; Alice Fleury, de Saint-Eustache, trésorière; Colette Beaudin, Yvonne Lewis et Henriette Senécal d'Élie, Lorraine Nadeau de Fannystelle, Flora Miller de Saint-François-Xavier.

Persuadé que nous détenons le record pour les réunions tenues, nous avons malgré tout laissé des projets au comité successeur composé de: Henriette Senécal et Alice Fleury qui servent leur deuxième année comme membres du Comité, et, les membres élus: Gay Melnic de Fannystelle, Margaret Peterson, Maurice Régnier de Saint-François-Xavier, Valérie Carignan, d'Élie, Michelle Beaudin, Marie-Claude Raimbault, Hilda Martens, de Saint-Eustache.

Le directeur et un professeur seront invités aux réunions.

Calendrier

Retraite paroissiale du 15 au 19 novembre animée par le père Cottingham, cssr. Les sessions seront à 19h30 chaque soir à l'église (messe et prédication à 10h30).

Pour plus d'informations, appellez Lucille au numéro 353-2077.

Bienvenue à tous!

Dimanche le 18 octobre, 637 soupers ont été préparés et servis à l'école de Saint-Eustache par les dames de la paroisse.

Ce souper annuel a enrichi la paroisse de $2,430.92, et a été l'occasion parfaite pour des rencontres de famille et d'amis. Occasion que les amis d'alentour profitent pleinement, chaque année, grâce aux bons soupers de Saint-Eustache!

Josée BERNARD

Concours de musique canadienne

Le concours de musique canadienne, section Manitoba, lance une invitation provinciale aux étudiants et professeurs de musique désireux de participer à cet événement annuel.

Les finales provinciales seront tenues les 13, 14 et 15 mai 1982, mais comme les participants ont besoin d'une préparation considérable, tous les intéressés sont priés d'écrire ou de téléphoner pour obtenir un sommaire et une feuille d'inscription aussi tôt que possible.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

Consours de musique canadienne
a/s de Mme D. Richards
1330, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba R3G 0V6
Tél.: 786-2461

Le concours est ouvert à tous les étudiants (voix ou instrument) du Manitoba.

INFO DIOCESAINS

Le Conseil presbytéral

Lors de la dernière réunion du Conseil presbytéral le 14 octobre dernier, l'abbé Laval Cloutier fut élu président de ce Conseil succédant à l'abbé Donald Roscoe de la paroisse de Holy Cross. Le père Isaïe Blanchette, o.m.i. fut élu secrétaire remplaçant l'abbé Gilbert Gariépy.

Le CONSEIL PRESBYTÉRAL est un organisme consultatif qui réunit autour de l'Archevêque les représentants élus par le presbyterium dans le but de l'assiter efficacement dans le gouvernement du diocèse. Il vise à assurer, par la consultation, le dialogue et la recherche en commun, la meilleure participation possible de tout le presbyterium à l'étude des questions qui lui sont soumises.

On a églament confié à l'abbé Cloutier la direction de la publication des CLOCHES DE SAINT-BONIFACE, revue diocésaine.



L'abbé Cloutier doit assumer la responsabilité d'organiser une journée d'études concernant la VIE FAMILIALE. Cette question fait l'objet d'un projet pastoral majeur tant dans le diocèse qu'au niveau national.

Redécouverte conjugale
(Marriage Encounter)

Du 13-15 novembre à la Villa Maria

"Redécouverte conjugale"
- C'est une fin de semaine que se donne un couple;
- qu'un couple vit ensemble;
- pour se mieux découvrir et se mieux connaître par le dialogue.
- Des couples de tout âge y participent.

Pour plus de renseignements s'adresser à la Villa Maria en composant le No 269-2114.

Rencontres conjugales

CONFÉRENCIER:
Léopold Grenon, psychologue de Lévis, Québec
1re série - THÈME:
Se comprendre pour mieux s'aimer
OÙ:
La Broquerie, salle de l'aréna
QUAND:
à 20h, les 1er, 2, 3, 4 et 5 novembre
2e série - THÈME:
La maturité affective ou Comment aimer d'une façon adulte
OÙ:
Saint-Pierre-Jolys, à la bibliothèque
quand;
à 20h, les 8, 9, 10, 11 et 12 novembre

ALPEC AVENT 1981 "Viens, Seigneur, Viens"

Alpec-les-Prairies offre huit sessions préparatoires au temps de l'Avent aux dates et aux endroits suivants:

3 novembre	19h30	Saint-Lazare, Manitoba
4 novembre	19h30	Île-des-Chênes, Manitoba
10 novembre	19h30	Cathédrale de Saint-Boniface
11 novembre	19h30	Paroisse Saint-Eugène (pour Saint-Vital et paroisses environnantes)
12 novembre	19h30	Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba (date à confirmer)
18 novembre	19h30	Saint-Jean-Baptiste, Manitoba
19 novembre	19h30	La Broquerie, Manitoba

CONDOLÉANCES

Nos sincères condoléances à M. l'abbé Raymond Carignan qui vient de traverser une dure épreuve, un double deuil dans sa famille: le décès de son père et celui de son frère, père de six enfants - tous deux victimes de morts subites en l'espace de quelques jours.

L'abbé Carignan, originaire de Gravelbourg, oeuvre dans notre diocèse dans la paroisse de Sainte-Bernadette.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Militarisation: obstacle au développement

La militarisation (et l'idéologie qui la supporte: le militarisme) déborde largement l'achat et la vente d'armes. Elle est devenue le bras armé du sous-développement. D'abord, elle maintient au pouvoir les riches minorités qui dans le Tiers monde, exploitent les populations. Ensuite, elle contribue fortement à garder les pays du Tiers monde dans leur état de dépendance vis-à-vis des pays industrialisés. Enfin, elle contribue au développement d'un modèle économique qui engendre la pauvreté des peuples.

Les problèmes de l'élimination de la pauvreté et de l'amélioration des normes de santé, de nutrition, d'éducation et de logement demeurent secondaires pour les "penseurs" de l'organisation mondiale pendant que la folie des armements continue de générer le sous-développement.

Campagne d'automne:

Pour les mois de septembre à décembre, le Secteur français se propose: A) de poursuivre une campagne de solidarité avec le peuple du Guatémala; B) d'offrir aux régions et aux groupes qui le choisiront la possibilité d'engager une action de solidarité avec le peuple des Philippines.



La campagne de "Solidarité-Guatémala" se fera par:

(1) l'envoi au gouvernement canadien d'une lettre (carte postale) demandant (a) la cessation de toute forme d'appui et de collaboration avec l'actuel gouvernement du Guatémala; (b) que le Canada fasse pression auprès des Nations Unies pour qu'une enquête soit faite sur la situation des droits humains au Guatémala.

(2) l'envoi au président Lucas (Guatémala) d'une lettre dénonçant la répression qui sévit au Guatémala.

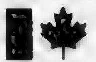
La campagne de "Solidarité-Philippines" se ferait par:

(1) l'envoi d'une lettre-d'appui à un(e) prisonnier(e) politique (une liste sera fournie)

(2) l'envoi d'une lettre-pétition au Gouvernement canadien pour lui demander de n'apporter aucun appui à l'actuel gouvernement des Philippines.

Nous vous invitons à faire partie d'un groupe local ou paroissial de Développement et Paix et à vous impliquer dans cette campagne d'automne d'éducation.

Pour plus de renseignements et la documentation nécessaire, veuillez appeler soit: Père Gilles Primeau, président du Conseil Diocésain de Développement et Paix (Saint-Boniface) No 247-4098 ou M. Raoul Ferraton, animateur, No 233-8891.



COMMISSION DES TRANSPORTS

Référence No: 2-J85-13A (267/81) (A0L)
Rôle No: 5543

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR ILFORD-RIVERTON AIRWAYS LTD.
— EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS No. A.T.C. 624/52(NS)

Le permis No. A.T.C. 624/52 (NS) autorise Ilford-Riverton Airway Lt. à exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), afin de desservir les points: WInnipeg, Island Lake, des points sur le Gods Lake (à savoir God's Lake, God's Lake Narrows, God's River) et Red Sucker Lake (Manitoba), au moyen d'aéronefs DC-3 et à deux (2) aéronefs Canso dans le groupe D).

La titulaire demande maintenant l'autorisation de desservir les points supplémentaires Thompson et Oxford House, Manitoba.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux Règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **9 novembre 1981.**

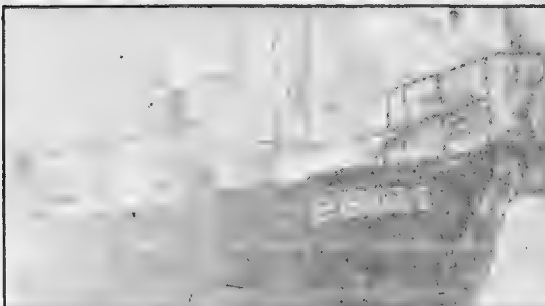
Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

Canada

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
présente
Le nouveau cinéma québécois

lundi le 2 novembre — 20h00
Salle des petits spectacles — Entrée libre



CAP AU NORD (1979)
L'aventure du "J.E. Bernier II"

Ré: Jacques Pettigrew, Marie-Eve Aribault
Ph: James Gray, Jacques Pettigrew
Mus: Pierre Charbonneau, François Asselin
Narr: Raymond Legault, François Lemaître-Auger, Marc Hébert, Robert Lavoie, Eric Gaudry et Jean Ducharme
112 min.

Récit de l'aventure d'un petit voilier, la J.E. Bernier II, dans un périple de 18,000 milles autour de l'Amérique du nord. Fidèle à l'esprit de l'expédition, le film constitue un véritable journal de bord d'une mission qui visait à démontrer la possibilité de communiquer entre la mer de Baffin au large du Groëland et l'océan Artique.

La Page de Bicolo ...

hou! hou! me reconnais-tu? ? Samedi soir ... les sorcières, les fantômes ... les animaux féroces vont sortir pour se promener dans les rues ...

N'oublie pas ta petite banque de l'Unicef ou d'une autre organisation; tes sous peuvent faire des miracles pour d'autres enfants!

Amuse-toi bien et sois prudent!

Bicolo



Gagnants du concours
"Mon plus beau voyage"

Compositions	Prix
Lisa Dacquay, 11 ans, Saint-Claude	1 abonnement
Samuel Nayet, 11 ans, Saint-Pierre-Jolys	à la revue Hibou
Marc-Yvan Hébert, 9 ans, école Taché Saint-Boniface	des jeux
Rachelle Painchaud, 11 ans, Fannystelle	des jeux
Joanne Gagnon, 8 ans, La Broqueroe	des jeux
Joël Gagné, 9 ans, Saint-Pierre-Jolys	des jeux
Mona Lemoine, 9 ans, Sainte-Agathe,	des jeux
Micheline Lafond, 9 ans, école Taché Saint-Boniface	des jeux
Dessins - 8 ans	
Monique Legal, Sainte-Anne-des-Chênes	des appuis-livre
Renée Lavergne, Saint-Pierre-Jolys,	des appuis-livre
Lucille Verrier, La Broquerie,	des appuis-livre
Stéphane Gosselin, école Taché Saint-Boniface	1 livre d'images
7 ans	
Francine Hébert, école Taché Saint-Boniface,	1 appui livres
Julie Legal, Sainte-Anne-des-Chênes,	des livres-disques
Kelly Murray, 40 Connifer cres., WInnipeg,	des livres-disques
Russel Gosselin, Saint-Pierre-Jolys	des livres-disques
3 - 5 - 6 ans	
Vincent Lavallée, Saint-Laurent,	cahier à découper
Renée Davies 1-727, rue LaFlèche, Saint-Boniface,	des livres-disques
Yanick Roy, école Taché, Saint-Boniface,	des livres-disques
Serge Arpin, 1048, rue Blair, Winnipeg,	des livres-disques

Bravo à tous les participants... spécialement à l'école Taché pour la merveilleuse participation!

Les beaux prix que tu gagnes me sont gracieusement offerts par la Société franco-manitobaine. Cette organisation a bien à coeur notre Club...Merci SFM!

Bicolo

Les MASQUES



Le soir de l'Halloween tu te costumes drôlement et surtout tu portes un masque pour que personne ne te reconnaisse.

Sais-tu qu'il y a des gens qui doivent toujours porter un masque dans leur travail?

Prenons par exemple le **soudeur**. Quand il travaille, le soudeur porte un masque muni d'une fenêtre de verre foncé pour se protéger des jets de lumière qui sont aussi brillants que le soleil.

Le **plongeur** et le **scaphandrier** qui vont sous l'eau, portent un masque qui empêche l'eau de pénétrer dans les yeux.

Le **pilote** d'avion supersonique qui vole à plusieurs milliers de mètres d'altitude porte un masque à oxygène.

Le **pompier** a parfois besoin d'un masque à oxygène quand il pénètre dans une maison pleine de flammes et de fumée.

Le **cow-boy** porte de temps en temps un mouchoir comme un masque lorsque, par temps sec, le bétail soulève une épaisse poussière.

À l'hôpital, le **médicin** et **l'infirmière** portent un masque de tissu blanc pour ne pas transmettre de microbes aux malades.

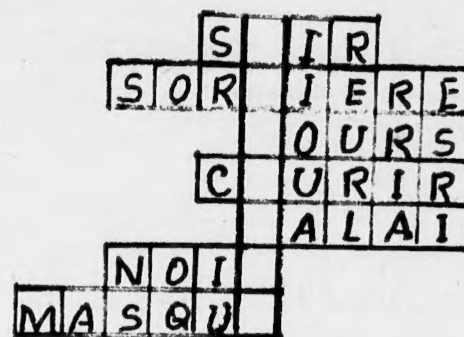
Et toi, quel masque vas-tu porter le soir de l'halloween?



DES JEUX POUR TOI!

Tu veux organiser une petite fête le soir de l'halloween? Voici des suggestions de jeux que tu peux faire toi-même et qui ne te coûteront pas un sou. (Ces jeux peuvent servir à n'importe quelle fête).

Complète les mots de la grille
Qu'est-ce que tu as trouvé?





Le jeu POUF!

Ce qu'il te faut:

- 5 bouteilles vides (de bière, par exemple)
- 5 ballons soufflés sur lesquels tu as écrit un chiffre de 1 à 5,
- 1 balle.

Attache les ballons au cou de la bouteille. Places-les l'un à coté de l'autre sur une table.

Chaque invité lance la balle sur chaque **ballon**, donc 5 chances chacun.

Le joueur ou la joueuse qui frappe le plus de ballons est gagnant(e).

MEMBRE GAGNANT
de cette semaine
No 4683
Marc Musick, 9 ans
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Je salue les nouveaux membres de mon Club!

6226 - Joanne Fournier, La Broquerie,
6227 - Lise Roch, Note-Dame-de-Lourdes
6228 - Annick Lavergne, Saint-Boniface
6229 - Daniel Lambert, Saint-Boniface
6230 - Lisele DeCosse, Somerset
6231 - Louise Auger, Saint-Boniface
6232 - Joëlle Boisvert, Winnipeg
6233 - Christine Boisvert, Winnipeg
6234 - Jacques Labelle, Saint-Boniface
6235 - Elizabeth Samuda, Saint-Boniface
6236 - Marc Dupré, Winnipeg
6237 - Jennifer Chaput, Winnipeg
6238 - Michelle Bérard, Morris
6239 - Dianne Bérard, Morris
6240 - Lisa Bérard, Morris
6241 - Dwayne Chartrand, Saint-Laurent
6242 - Karen Hayden, Saint-Lazare
6243 - Jean-Claude Normandeau, La Broquerie
6244 - Francis Normandeau, La Broquerie
6245 - Joëlle Normandeau, La Broquerie
6246 - Michel Jubinville, Brossard, P.Q.
6247 - Ida-Marie Poitras, Headingley
6248 - Pascale Beaudoin, Otterburne
6249 - Sylvie Gautron, Saint-Pierre-Jolys

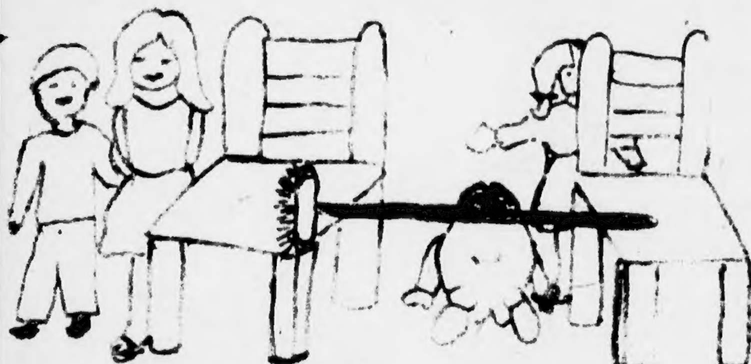
Histoires de Fantômes!

Un invité commence par exemple avec la phrase "Le fantôme était caché dans l'armoire.." Le second continue avec le mot "armoire". Le 3e avec la dernier mot de sa phrase et ainsi de suite. Celui qui ne peut continuer est éliminé à ce moment-là le jeu recommence avec une autre phrase.

(Des petits mots comme Le, La L', une, dans, avec, sont permis au début de la phrase).



LE BALAI DE LA SORCIÈRE!



Ce qu'il te faut:
2 chaises - 1 balai

Les joueurs forment 2 groupes égaux. Le balai est placé sur les chaises. Chacun passe sous le balai **sans le toucher.**
Le groupe qui termine le plus vite gagne!

La queue du chat noir.

Dessine sur un grand carton un gros chat. Dessine sur du papier autant de queues que tu as d'invités. À tour de rôle chaque joueur ayant les yeux bandés, et ayant tourné 3 fois sur lui-même essaiera de placer, à la bonne place, la queue du chat! Qui l'aura?



ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Comptables

Électriciens

Assureurs

Optométristes

Entrepreneurs de Construction

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Cherche quelqu'un pour réparer des poupées anciennes. Téléphonez au No 233-5416.
- 110 -

À VENDRE - un "Acorn Olympic Fire Place" comme neuf, avec grille en pipe et ventilateur, pour $300.00 à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba. Téléphonez au No (1) 758-3458.
- 111 -

À VENDRE - maison de 3 chambres à coucher, salon, salle à manger grande cuisine, lave-vaisselle; remise à l'extérieur. Téléphonez au No (1) 878-3774.
- 112 -

À VENDRE - une automobile "Mercury Zephyr" 1980, 6 cylindres, bouleur brun métallique, servo-direction, 4 vitesses standard. A.M. radio, très bonne condition, 15,000 km. Prix $5,700 ou 5,500 Téléphonez au No 475-7900.
- 113 -

À VENDRE - souliers à claquette pour fille, pointure 1, prix $15.00. patins C.C.M. pour garçon, pointure 3, prix $15.00, patin C.C.M. pour fille, pointure 1, prix $15.00. Téléphonez au No 247-5125 après 15h30.
- 114 -

À LOUER - maison d'une chambre à coucher, chauffage à l'huile, rue Saint-Jean-Baptiste. $180. 00/mois. Téléphonez au No 233-2534 après 18h00.
- 87 -

FIN DE SEMAINE - dans famille francophone pour étudiants de français anglophones en vue de parler français. Échange et/ou rémunération. Téléphonez à Nazaire au No 807-468-3327 après 15h30 ou écrire à 39A Caurknan Drive. suite 302, Kenora, Ontario P9N 4A9.
- 104 -

HOMME SEUL - désire rencontrer dame sérieuse de 45 à 50, qui aime la nature, la musique, les sports en vue de mariage. Écrire à Boîte 303, Hartney, Manitoba, ROM OXO.
- 105 -

J'aimerais trouver un emploi que me permettrait d'apprendre l'anglais ou qui demande peu de connaissance de cette langue. Un travail de jour serait préféré. Téléphonez au No 888-0493.
- 106 -

À VENDRE - deux pneus d'hiver - "Good Year Super Fashion" numéro 825-14 - Téléphonez au No 247-4823 le jour et 256-8439 en soirée.
- 107 -

Jeune Homme professionnel désire rencontrer jeune dame de 20-30 ans, But: matrimonie, bienvenue avec un enfant. S'adresser à **LA LIBERTÉ**.
- 108 -

À VENDRE - Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, sur lot de 33 x 122.3, garage. Inclus poêle, réfrigérateur, draperies, laveuse et sécheuse automatiques. Prix $27,000.00. Téléphonez au No 247-6895.
- 109 -

Cherche maman avec expérience pour garder bébé de 6 mois à partir de janvier - téléphonez au No 253-2517.
- 115 -

À VENDRE - 1 machine à photocopier à l'encre "Xerox 660 11", excellent état. $1000.00 ou meilleure offre, 1 machine à Polycopier à l'encre, "Gestetner 460" électrique, excellent état. $475. 00 ou meilleure offre. Téléphonez M. Le Guéré au No 233-8972.
- 116 -

À VENDRE OU À LOUER - à Saint-Norbert, "townhouse" de 3 chambres à coucher, grande cuisine, sous-sol fini, salle de buanderie, salle de travail, cour avec arbustes et arbres fruitiers, patio et barbecue, stationnement pour 2 voitures, jolie vue de campagne, hypothèque de 10% pour 2 ans encore. Prix $32,500.00. Pour louer $320.00 par mois, poêle et réfrigérateur inclus. Téléphonez au No 269-1178 après 17h00.
- 117 -

À VENDRE - radio portative transistor "Sony CRF-5100, Earth-Orbiter". 10 bandes: 5 bandes internationales, plus bandes MW, LW, FM, AIR, PSB. En très bonne condition, prix avantageux. Téléphonez à F. Desjardins au No 247-9851. Si absent, laissez votre message.
- 118 -

À VENDRE - avant 1er novembre, automobile 1976 "Oldsmobile Delta Royal 88", transmission automatique, servo-freins, servo-direction, vitesse contrôlée, air climatisé, équipement pour remorque, le tout en très bon état. Toute offre raisonnable sera considérée. Téléphonez au No (1) 883-2381 après 17h30.
- 11é -

RECHERCHE - une compagne de chambre pour demeurer dans un appartement de deux chambres à coucher. Téléphonez au No 477-5713.
- 120 -

À VENDRE - caméra Nikon F3 boîtier $700.00, lentilles Nikkor; zoom 35-70 mm F 3, 5 $500.00 zoom 80-200mm F4 $550.00 24mm F2, 8 $300.00 28mm P.C. F4 $800.00 teleconverter TC-200 $200. 00, moteur drive MD4 et chargeur MH2/MN2 $500.00, cable Nikon MC10 $30.00, flash Vivitar 283 $80.00, trépied Vivitar 924 $35.00, chaque lentille et la caméra ont leur boîte en cuir, filtres assortis, parasoleils, acheté en 1980, jamais utilisé, tout est en emballage d'origine, 40% de rabais. Téléphonez au No 284-8028 le soir.
- 121 -

À LOUER - 1 chambre meublée $125.00,
- Un appartement de 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, salle de bains, $195.00/mois. Téléphonez au No 233-1278 ou 256-5149.
- 122 -

CHERCHE EMPLOI - pour 1er novembre - homme âgé de 42 ans, 22 ans d'expérience dans maintenance, (réparations de maisons, travail à l'hôpital, expérience dans le métier de plombier, électricien et peintre, etc.) maintenant dans les blocs-appartements: raison pour la recherche d'un emploi, bloc vendu pour le 1er novembre. Ecrire à Boîte 99, **LA LIBERTÉ**.
- 99 -

CHERCHE BLOC APPARTEMENT - de 16 à 20 appartements, pas moins de 20 ans, bonne construction en briques, de préférence à Saint-Boniface ou Saint-Vital. Échangerais belle maison (bungalow) avec galerie, garage attenant, 3 chambres à coucher, cuisine avec beaucoup d'armoires, grande salle à manger jolie salle de récréation, style espagnol au sous-sol, "wet bar", foyer ouvert au gaz et 2 chambres supplémentaires, belle grande cour avec gros arbres, environs 90 x 125, cabane en cèdre avec poêle a bois, situé dans un endroit tranquille à Saint-Vital près de toutes commodités, près du "Saint-Vital Shopping Centre". Ecrire à Boîte 100, LA LIBERTE.
- 100 -

À VENDRE - pour cause de déménagement. Chaise antique "Queen Anne wing". "claw et ball foot", grosse et élégante $400.00; collectionneur, clòche "French Brass" année 1878, $110.00; manteau de cuir blanc avec collet de renard, grandeur 12, très chaud, était $700.00 maintenant $95.00; manteau de mouton perse noir 3/4, manches 3/4, poignets en hermine, en excellente condition, était $1595. vendrait pour $575.00; vêtements grandeur 12, jupes, blouses, gilets, $2.00 - $8.00 et beaucoup d'autres. Téléphonez au No 942-3756 (en anglais).
- 101 -

À VENDRE - une automobile, 1970 "Rebel" en état de fonctionnement. Prix $200.00; sofa et chaise, bonne condition, $250.00 ou meilleure offre. Téléphonez au No 233-0555.
- 102 -

Chiropraticiens

Vie sociale

Naissances

Jeffery **Dheane**, fils de Raymond et Lorraine Dheane.

Bruce **Dueck**, fils de Albert et Diane Dueck.

Roxanne Claire **Collette**, 6 livres 9 onces et demie, fille de Gilbert Collette et de Louise Sabourin, née le 6 octobre à Calgary. Grand-parents: M. et Mme Armand Sabourin, M. et Mme Alcide Collette de Saint-Jean-Baptiste.

Baptêmes

Carmelle Louise Marie **Barnabé**, 7 livres 14 onces, fille de Michel Barnabé et de Judy Dreger, née le 14 octobre à l'hôpitale Morris. Grand-parents: Robert et France Barnabé, Harvey et Edna Dreger.

Christiane Simone Marie **Chaperon**, née le 24 septembre 1981 à l'hôpital général de Saint-Boniface, fille de Roland Chaperon et Simone Poiron d'Île-des-Chênes. Les parrain et marraine étaient Michel et Janet Poiron.

Guy Paul **Gagnon**, né le 23 septembre à l'hôpital général de Saint-Boniface fils de Réal Gagnon et Edith Chouinard d'Ile-des-Chênes. Parrain et marraine: Marcel et Pauline Chouinard.

Anniversaires

Mme Rose Anna **Courcelles** de Sainte-Agathe célébrait son anniversaire de naissance le 21 octobre.

50e anniversaire de mariage de M. et Mme Emile **Désautels** de Saint-Jean-Baptiste, le 25 octobre.

Le samedi 7 novembre, Guy et Cécile **Encontre** vont célébrer leur 25e anniversaire de mariage.

Anniversaire de naissance de M. Adonias Fillion de Saint-Joseph, le 2 novembre 1981.

Mlle Germaine **Joyal** de Sainte-Agathe célébrait son anniversaire de naissance le 24 octobre.

Nécrologie

Alexander PELLETIER

Soudainement, le jeudi 22 octobre 1981, au Centre des sciences de la Santé, est décédé M. Alexander Pelletier, âgé de 72 ans, époux bien-aimé de Simone demeurant 209, rue Roger à Saint-Boniface.

En plus de sa femme Simone, M. Pelletier laisse dans le deuil quatre fils: Ovide et sa femme Denise (Tardiff) de Laurier, Roger et sa femme Lauraine (Bilodeau), Marcel et sa femme Denise (Stone), Edmond et sa femme Grace (Beal) tous de Winnipeg; deux filles: Mme Clément Privé (Yvonne) de Saint-Norbert, et Mme Roger Poirier (Diane) de Winnipeg; six soeurs: Mme Laura Vincent de Pine-Falls, Sr Claira Pelletier de Québec, Mme Alma Robin de Thunder-Bay, Ontario, Mme Roseanna St-Arnault d'Edmonton, Mme Léa Nault et Rose Pelletier, toutes les deux de Winnipeg; trois frères: Edmond et Léon de Winnipeg, et père Ephrème Pelletier d'Eriksdale, ainsi que 14 petits-enfants.

Les prières ont été récitées le lundi 26 octobre à 14h, suivies de la messe de Résurrection, célébrée par le Révérend père Pelletier, à l'église catholique romaine du Précieux-Sang. L'enterrement suivit dans le cimetière "Green Acres".

La chapelle funéraire "Green Acres" était chargée des arrangements.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LÉO MARCEL LANDRY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, gérant, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 200, 170, rue Marion Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 30e jour de novembre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour d'octobre 1981.
MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de ANTOINETTE AYOTTE, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 7 décembre 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour du mois d'octobre 1981.
DENIS LA BOSSIÈRE
MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

IMMOBILIER

horaire de cbwft



SAMEDI
31 OCTOBRE

8:30 PASSE-PARTOUT
On se prépare à hiberner
9:00 CASPER
Dessins animés.
9:30 CANDY
Dessins animés La Petite Daisy.
10:00 LE ENFANTS DU 47 A
La Nouvelle Voisine.
10:30 BOF ET COMPAGNIE
La Grimace qui place.
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Anim.: Jean-Marc Poliquin.
12:00 D'HIER À DEMAIN
Le Jardin carnivore. Au cimetière du Père Lachaise sont réunis les plus célèbres artistes, hommes politiques, inventeurs et soldats de l'époque. Le Père Lachaise èst plein de cultes mystérieux, de légendes étranges, d'anecdotes bizarres.
13:00 CINÉ-FAMILLE
14:30 DÉFI
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 COSMOS
Début. Anim.: Carl Sagan. Série sur l'astronomie et les sciences de l'univers en général
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Dingo champion.
19:00 À COMMUNIQUER
20:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Islanders de New York rencontrent les Canadiens. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice Louise Arcand
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:15 CINÉMA
Un cargo, une femme. Drame réalisé par Gene Levitt, avec Tony Bianco, Sally Kellerman et Ann Selmer. En guise de représailles, un homme enlève la fille d'un riche homme d'affaires après que celui-ci se soit emparé de son bateau (Aust.)
01:00 CINÉ-NUIT
Pour que vivent les hommes (Not as a Stranger). Drame réalisé par Stanley Kramer, avec Olivia de Haviland, Robert Mitchum et Frank Sinatra. À court d'argent, un étudiant en médecine décide d'épouser une infirmière pour remédier à sa situation (É. -U. 65)

DIMANCHE
1er NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Les Pompiers
9:00 LE PETIT CASTOR
Tante Renardine.
9:30 KLIMBO
Pitka, le pain rond.
9:45 EN TERRE SAINTE
Un résumé des voyages, avec Ibrahim et Sana, Mannal et Samir, dans les différentes parties du pays, **(dernière).**
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Réal.: Andrée Thériault, CBVT
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 FOOTBALL AMÉRICAIN
En direct du Rich Stadium de Buffalo, les Browns de Cleveland rencontrent les Bills de Buffalo. Anim.: Serge Arsenault. Comm.: Raymond Lebrun.
15:00 HEBDO-DIMANCHE
Anim.: Louise Arcand.
15:30 COURT MÉTRAGE
16:00 SECOND REGARD
Première partie: les actualités religieuses, avec Myra Cree. Deuxième partie: reportage filmé sur le Tibet **(dern. de 2).**
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 SALUT SANTÉ
Corps à coeur, L'amour, c'est à chacun de le sentir, de le concevoir et de le traduire comme il l'entend.
17:30 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre McNicoll. Série Nationale.
18:00 CHEZ DENISE
Le chef s'enivre. Le chef s'enivre et décide de téléphoner à sa femme Étiennette, en France, en pleine nuit.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça.
LES BEAUX DIMANCHES
Léocadia. Dramatique de Jean Anouilh. Avec Ghislaine Paradis, Jean Faubert, Gisèle Schmidt. L'action se déroule dans la France des années 1920. Un jeune prince ne peut guérir de l'amour qu'il a eu pour Léocadia Gardi, une chanteuse décédée après trois jours de relations. La duchesse, tante du prince, trouve une couturière, sosie de Léocadia. Amenée au château, Amanda finit par le tirer de sa neurasthénie.
LES BEAUX DIMANCHES
À communiquer.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand.
21:55 SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB
Allegro non troppo. Fantaisie musicale réalisée en dessins animés par Bruno Bozetto. Pendant qu'un chef d'orchestre dirige ses musiciens, un dessinateur s'efforce de mettre en vitesse sur le papier les images que lui inspirent les pièces musicales (It. 76).

LUNDI
2 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le corps humain et ses pouvoir d'adaptation à l'activité.
9:15 LES ORALIENS
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire 1.
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre II **(1re de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Les Pommes **(1re de 5)**
10:00 PASSE-PARTOUT
On joue.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: France Dauphin. En forme partout. La gymnastique faciale. - Cuisine régionale. Crêpes aux fraises.
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
Un patenteux de St-Hilaire. Un pomiculteur de Saint-Hilaire âgé de 80 ans a parcouru tous les pays du monde pour se renseigner sur la culture de la pomme et pour améliorer le verger de son fils.
11:30 CAPITAINE CAVERNE
11:55 LES PIERRAFEU
Les Métier de cascadeur.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
Anim.: Jacques Boulanger.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reportage filmé au Complexe Desjardin où a lieu le 19e Congrès annuel du Conseil québécois de l'enfance exceptionnelle (C.Q.E.E.),
14:30 SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES
Fresque satirique de la vie politique parisienne au siècle dernier, d'après l'oeuvre de Balzac. **(6e de 9).** Vautrin joue de plus en plus serré avec la police. À la dénonciation qui compromet ses plans, il répond par le rapt de la fille de Peyrade.
15:30 LES ATELIERS
De Jonquière Invité: M. Léon Gamache, relieur. Anim.: Jacques Houde.
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE
Le Yatagan du Grand Turc. Béni-oui-oui vient faire rapport d'un fait étrange à son chef Edgar Allan. Que fait l'Organisation de No 1 au théâtre du Rideau Vermoulu?
17:00 GALACTICA
Les Jeunes Guerriers. L'appareil de Starbuck est intercepté par une patrouille de Cylons installés sur Antila. Il est fait prisonnier mais des jeunes guerriers montés sur des licornes le délivrent.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales
18:30 CINÉMA
DERSOU OUZALA. 1975, 2h15. Film d'aventures soviétique, en couleurs, d'Akira Kurosawa, avec Maxime Mounzouk, Youri Solomine.
21:00 VIVRE ICI MAINTENANT
Série écrite, interprétee et réalisée par Jacques Languirand La Ville. La ville est un lieu privilégié d'échange et de participation Nos grandes métropoles puevent cependant rendre l'homme étanger à lui-même Pour pallier ces effets négatifs, il est temps de concevoir une ville nouvelle.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTRO ET SPORTS
22:15 FEMMES D'AUJOURD'HUI
23:15 CINÉMA
LA COURONNE DU DIABLE (7e de 13). Le Lion de la chrétienté. Tandis que Jean et Geoffroy retournent en Angleterre, Richard entreprends sa croisade. Après s'être emparé d'Acre, il se dirige vers Jérusalem où il devra négocier avec Baladdin.

MARDI
3 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Quelles seraient les conséquences de la cellulite?
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre II **(2e de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Les Pommes **(2e de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
Le Cirque
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Le Tricot. Spéléologie, découverte des milieux souterrains.
11:00 LES JOUEURS
Alpinisme. Deux jeunes alpinistes québécois nous parlent de ce sport sain et vivifiant.
11:30 HEIDI
Au revoir Pilou.
11:55 LA PORTEUSE DE PAIN (8e de 13). L'industriel Harmant, souhaiterait bien que Clément, le fils Labroue, fasse la cour à sa fille Mary. Aux caprices de Mary, Clément préfère la tendresse et la simplicité de Lucie, la couturière de Mary. Mais pourquoi ce mystérieux comportement de Clément?
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
L'acide folique, vitamine du groupe B. Les femmes dans la fonction publique. La loi concernant le changement de nom des enfants lors de séparation ou divorce des parents. - Chronique cinéma, avec Minou Petrowski.
14:30 CINÉMA
Les Révoltés du Bounty (Munity on the Bounty) **(1re de 2)** Drame réalisé par Lewis Milestone, avec Marlon Brando, Trevor Howard et Richard Harris. En 1788, le Bounty, voilier anglais, navigue vers Tahiti sous les ordres du capitaine Bligh. Au cours du voyage, la tyrannie du capitaine suscite la colère et l'animosité de l'equipage (É-U. 62) **(suite jeudi 14h30)**
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LES PIERRAFEU
Le Robot à tout faire.
17:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales
18:30 DU TAC AU TAC
Une nuit d'horreur
19:00 LES GIROUETTES
Au marché, Médée raconte sa soirée du bazar à son ami Phonse, voisin de kiosque. Gilbert revient encore au marché mais accompagné, cette fois-ci. Carole et Gaston rendent visite à Médée. Ce dernier confie ses ennuis à ses amis les Aubry.
19:30 QUINCY
Série dramatique américaine mettant en vedette un pathologiste doublé d'un fin limier. Avec Jack Klugman,.
20:30 LE POINT
Une équipe de journalistes nous renseignent sur les actualités nationales et internationales de la scène politique Anim.: Gil Courtemanche.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES MÉTRO et SPORTS
22:10 RENCONTRES
Inv.: Jean Lerède, psychothérapeute, titulaire d'un doctorat d'État en psychologie **(dern. de 2)**
22:40 LAUTREC 82
Anim.: Donald Lautrec.
23:10 CINÉMA
Opération clandestine (The Carey Treatment). Drame policier réalisé par Blake Edwards, avec James Coburn. Jennifer O'Neil et Pat Hingle.

MERCREDI
4 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le transport d'oxygène et la femme
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
Philippe et le magacien Simon.
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre II **(3e de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Les Pommes **(3e de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
La Corde à danser
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bon pied, bon oeil, bonne bouche, Chronique de livres pour enfants.
11:00 DU SIMPLE AU MULTIPLE
L'habitation. La maison canadienne-française a considérablement évolué, pas toujours dans le sens le plus harmonieux.
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Le Cheval.
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
La Gorge du diable.
12:24 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Choix de reprises, Anim.: Claudette Lambert, Rachel Verdon et Lise Garneau.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Pierre Paquette.
16:00 BOBINO
16:30 D'IBERVILLE
Une vengeance. Alors que le vaisseau La Tempête fait route vers la France, un marin, Toni Larue, tente d'assassiner de La Salle.
17:00 TÉLÉ-5
Arsène Lupin. L'Écharpe de soie rouge. La chanteuse de music-hall Jenny Saphir épouse un millionnaire nommé Prévail. Ce fait divers fait sourciller Lupin dont Jenny est une vieille amie. Il soupçonne Prévail d'avoir attiré la vedette par pur calcul car elle possède un saphir d'une grande valeur, don d'un riche admirateur.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales
18:30 PILE OU FACE
Jeu questionnaire animé par Stéphane Cherpit et réalisé par François Savoie. En provenance de Vancouver.
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
Yvon profite d'une visite de son père au moulin à scie pour renouer connaissance avec la fille du propriétaire. Marie-des-Neiges.
19:30 LES PLOUFFE
(2e de 6). La mère de Denis essaie de calmer ce dernier en lui rappelant que le curé Folbèche refusera la lettre de recommandation destinée à lui permettre d'être engagé comme journaliste à l'Action chrétienne. Joséphine Plouffe lui interdit l'accès de sa maison pour avoir permis à un pasteur protestant de s'introduire dans la paroisse.
20:30 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES MÉTÉO ET SPORTS
22:15 REFLETS D'UN PAYS
De Vancouver. Élisabeth Fisher et Liliane Karmonk apportent des réflexions sur la vie en Colombie-britannique.
23:15 CINÉMA
Le Temps d'une chasse. Étude de moeurs réalisée par Francis Mankiewicz, avec Guy L'Ecuyer, Marcel Sabourin, Pierre Dufresne et Olivier L'Écuyer.



JEUDI
5 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le Troisième Âge. L'activité physique peut influencer la santé.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre II **(4e de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Les Pommes **(4e de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
Histoire de chaise.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Mécanique automobile. Les pneus et les crevaisons, avec Lucie Forest. - Groupe identifié. Témoignage d'une homosexuel.
11:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
Les Créoles. Noirs et mulâtres du sud-ouest de la Louisiane qui parlent français et jouent de la musique Cajun.
11:30 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
Hercule et la bombe.
11:55 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Le Faucon et la buse.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Ent.: avec Margie Gillis, danseuse et chorégraphe. - 100e anniversaire de la naissance de Teilhard de Chardin, ce Jésuite, paléontologiste et philosophe, penseur universel.
14:30 CINÉMA
Les Révoltés du Bounty (Mutiny on the Bounty) **(dern. de 2).** Drame réalisé par Lewis Milestone, avec Marlon Brando, Trevor Howard et Richard Harris. **(Voir mardi, 3 novembre à 14:30).**
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 FRÉDÉRIC
Le Galerie de madame. Des escrocs sont roulés bien involontairement par Frédéric lors de leur tentative de cambriolage.
17:30 DANIEL BERTOLINO L'EXPLORATION ET VOUS,
Nouvelle-Calédonie. Ile au large du Pacifique, de territoire français. Daniel Bertolino parle de la grande beauté du paysage, des gens différents et, de la France qui y envoyait ses prisonniers politiques. L'eau est d'une pureté fantastique, le sable y est blanc. On y trouve un climat tropical.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
L'Ouragan Maryse.
19:00 LES GRANDS FILMS
Le Grand Sommeil (The Big Sleep) Drame policier réalisé par Michael Winner, avec Robert Mitchum, Candy Clark, Oliver Reed, Sarah Miles et James Stewart.
21:00 JE M'APPELLE LÉO
Variétés Anim.: Léo Munger, Marie-Christine Perreault et Yves Jacques.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELELS LOCALES MÉTÉO ET SPORTS
22:15 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Recette de cuisine italienne. Au menu: Osso Buco.
22:45 JAMAIS DEUX SANS TOI
Envers et contre tous.
23:15 ANGOISSES
Témoin malgré moi (I'm the Girl He Wants te Kill). Drame réalisé par Shaund Riardon, avec Julie Sommers, Robert Lang et Tony Selby.

VENDREDI
6 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La cigarette au cours de la grossesse.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre II **(dern. de 5).**
9:45 TAPE-TAMBOUR
Les Pommes **(dern. de 5).**
10:00 PASSE-PARTOUT
La Glace.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Découvrons la nature. - Décorations. Les plantes en décoration.
11:00 PAYS ET PEUPLES
Le Portugal: et la mer. Le Portugal est un petit pays de forme étroite et allongée dont le relief correspond au plateau de la Meseta ibérique. Pris entre l'Espagne et l'océan Altantique, le Portugal a su, à travers les années, garder son indépendance et son originalité.
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Le Zoo en 24 heures.
11:55 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
La Maison réinventée: l'espace intérieur.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Jour de fête. Fantaisie comique réalisée et interprétée par Jacques Tati avec G. Decomble et Santa Relli.
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
Adaptation libre du célèbre roman de Cervantès.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
L'Étrange Pouvoir de Duffy Moon. Duffy, 12 ans, est sans cesse ridiculisé pour sa petite taille. Au début des vacances, il s'achète un livre sur les pouvoirs cosmiques. Il se concentre sur ce qu'il désire obtenir.
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales suivies des manchettes nationales et internationales
18:30 MANITOBA EXPRESS
Émission d'affaires publiques qui explique et approfondit l'actualité. Réal.: Donald Hétu
19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP POP
Émission de variétés animée par Serge Laprade, avec l'orchestre Montréal Pop.
19:30 HORS SÉRIE
Les Marchands de rêve. Drame réalisé par Hugh Benson. Adaptation. Harold Robbin. Histoire des débuts de l'industrie cinématographique, la vie des hommes et des femmes qui ont fait Hollywood **(1re de 4).**
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin, Sujets qui touchent directement la vie quotidienne des gens, leurs problèmes et leurs aspirations, entre autres: la santé et les services sociaux, la justice, le code civil, la consommation.
21:30 NOUVELLES NATIONALES
21:55 NOUVELLES LOCALES, MÉTÉO ET SPORTS
22:15 CINÉMA
Missouri Breaks. Western réalisé par Arthur Penn, avec Marlon Brando, Jack Nicholson et Kathleen Lloyd



01:00 CINE-NUIT
Le Cogneur. Comédie policière réalisée par Steno, avec Bud Spencer et Al Lettieri.

Pour tout renseignement, téléphonez au No 775-8351 poste 249